



**LES PHÉNOMÈNES DE BANDES
EN FRANCE**



Élodie TOURNEBIZE







INTRODUCTION



Régulièrement dans les pages « société » des quotidiens français, les bandes s'illustrent par des faits divers parfois tragiques, souvent spectaculaires. Qui sont-elles, d'où viennent-elles, que font-elles ? La presse nous en dresse le profil. Ce sont des groupes de jeunes, issus des milieux populaires, de ces quartiers qualifiés de « ghettos » car concentrant sur un même territoire des populations pour la plupart précaires, logées dans des barres et tours HLM, ces cités à la fois en proie à l'insécurité et source de celle-ci, où l'économie souterraine est bien souvent présente. Ces bandes commettent des actes de délinquance plus ou moins graves et perturbent la vie quotidienne du quartier, quand ce n'est pas celle des établissements scolaires ou de la ville même.

Vivre dans un quartier d'habitat collectif, grandir dans un foyer subissant de plein fouet la récession économique, grandir dans une famille parfois nombreuse, aux prises avec des difficultés personnelles, autant de conditions qui ne font pas de chaque enfant un délinquant potentiel. La visibilité de certains jeunes dans l'espace public, leurs conduites ostensibles de compétition et de défi, les rapports de domination sont autant de modes de socialisation caractéristiques de la jeunesse des milieux populaires, et aussi peu de signes indéniables de la présence de bandes. Bandes et jeunes partagent un même cadre de vie, les mêmes expériences, une même culture, qui brouillent les frontières, par ailleurs très perméables.

Les bandes ne sont pas l'apanage des quartiers urbains d'habitat collectif mais concernent aussi les milieux péri-urbains et ruraux. Comme le constate un colonel de gendarmerie, « la bande existe partout. » Deux explications à cela. D'une part, les mouvements de population des centres urbains vers les

LES PHÉNOMÈNES DE BANDES EN FRANCE

périphéries favorisent la transplantation des comportements urbains. Certains jeunes urbains parviennent à exercer une influence sur leurs homologues ruraux, qui sont parfois plus naïfs et moins expérimentés. D'autre part, avec la diffusion de la culture des rues au sein de la jeunesse, certains jeunes reproduisent des comportements typiquement urbains.

Les bandes sont une réalité multiforme. Leur profil dépend du contexte écologique et social de l'environnement dans lequel elles s'inscrivent. La taille des groupes, leur composition, leur durée de vie, leurs spécialités délinquantes diffèrent d'un territoire à l'autre, d'un moment à l'autre. Elles ont cependant des caractéristiques communes. Les bandes regroupent des jeunes d'une même classe d'âge. Ces phénomènes peuvent concerner les adolescents dès l'âge de 14 ans. Passés les 18/20 ans, les jeunes quittent les bandes pour s'investir dans d'autres activités. Elles regroupent en général des jeunes de sexe masculin ; ils sont 4 ou 5, parfois plus, mais de l'avis des observateurs, rarement plus de 20. Les bandes ont des formes variées : groupe stable, noyau dur et satellites, ensemble de sous-groupes.

Il est d'autant plus difficile d'appréhender ces phénomènes que les institutions en charge de leur traitement et de leur répression ne se préoccupent que des individus, non des bandes en elles-mêmes¹. La connaissance des bandes est donc essentiellement empirique. Comment se forment-elles, comment vivent-elles et meurent-elles ? Ceux qui connaissent les bandes s'accordent sur les processus généraux à l'œuvre. Cette étude est basée sur des enquêtes ethnographiques menées dans

1. Les statistiques des institutions répressives et judiciaires ne font pas état de la délinquance des bandes. Des systèmes de collecte de données existent cependant, qui rendent compte partiellement des activités de ces groupes juvéniles : les statistiques relatives aux violences urbaines. À partir de 1991, la Direction centrale des renseignements généraux élabore des indicateurs. En 1999, la Direction centrale de la sécurité publique, en partenariat avec la DCRG, met au point le système d'analyse informatique des violences urbaines (SAIVU) ; il est remplacé en 2003 par un système comptable des faits de violences urbaines. En 2005, DCRG, DCSP et Gendarmerie nationale élaborent un nouvel outil, un tableau de bord mensuel comprenant 9 index (incendies de véhicules, incendies de biens publics, incendies de poubelles, violences collectives à l'encontre des services de sécurité, de secours et de santé, jets de projectiles, occupation de halls d'immeubles, dégradations de mobilier urbain, affrontements entre bandes, rodéos automobiles).



INTRODUCTION

les grands ensembles urbains français, sur une série d'entretiens avec les acteurs locaux de la sécurité et de la prévention, ainsi que sur les réflexions du groupe de travail « Phénomènes de bandes en France » du Forum Français². Elle rend compte des phénomènes de bandes dans un contexte essentiellement urbain. Elle met à jour les caractéristiques communes aux bandes.



2. 15 entretiens ont été réalisés de mars à juillet 2006. Les personnes rencontrées ont été choisies eu égard aux fonctions qu'elles occupent ainsi qu'à leur origine géographique, ceci afin d'éviter de centrer l'étude sur la région parisienne. Quant au groupe de travail « Phénomènes de bandes en France », il s'est réuni à 6 reprises entre novembre 2001 et décembre 2002. Les comptes-rendus de ces rencontres sont consultables sur le site internet du Forum Français à l'adresse suivante, <http://www.ffsu.org>.







FORMATION DES BANDES



« Les jeunes absentéistes ont des réseaux de sociabilité beaucoup plus stables que les autres. Ils changent de classe mais ils gardent les mêmes copains. Le groupe est très important pour leur socialisation et leur sécurité affective. »

Hugues LAGRANGE

Sociologue

Réunion du groupe de travail, 03/04/2002

« Plus la socialisation par la délinquance est précoce, plus le risque d'intégrer une bande est grand : c'est un facteur de risque même s'il n'y a pas de mécanique réelle. »

Jean-Luc BESSON

Directeur de la Prévention à Roubaix (59)

Réunion du groupe de travail, 23/11/2001





FORMATION DES BANDES

Se regrouper est le mode privilégié de socialisation de la jeunesse, quel que soit son milieu social. Les jeunes se fréquentent dans le cadre de structures diverses (école, clubs de sports, associations) et se regroupent par classes d'âge, en fonction d'intérêts et de goûts communs.

Dans les quartiers d'habitat social, où les logements sont parfois trop petits pour que les enfants y jouent, où les parents n'ont pas toujours la possibilité de les surveiller, où l'ambiance familiale est parfois insupportable, la rue est le lieu de socialisation par excellence. Très présents dans l'espace public et attachés à lui, les jeunes y développent un réseau d'interconnaissances et de solidarités lié à leur cadre de vie commun. Le groupe est constitué sur des affinités, et l'appartenance à un même territoire en devient le ciment.

Certains groupes de jeunes adoptent des comportements déviants. Qu'est-ce qui les y incite ? Leurs membres, pris individuellement, éprouvent des difficultés de socialisation qui les incitent à relativiser le risque de la délinquance et à se laisser tenter. La bande représente alors une alternative à la socialisation classique. Cependant, si elle permet à des jeunes d'y gagner la reconnaissance, elle accroît l'écart entre ses membres et le reste de la société.

Échec des voies classiques de socialisation

À mesure que les jeunes grandissent, les groupes de pairs ont tendance à s'uniformiser. La sélection scolaire joue un grand rôle en favorisant le regroupement des jeunes selon leur niveau scolaire. L'école établit une hiérarchie entre les bons





LES PHÉNOMÈNES DE BANDES EN FRANCE

et les mauvais élèves, hiérarchie qui sous-tend les logiques de distinction entre jeunes.

Les jeunes des bandes ont en commun un parcours scolaire difficile, fait de décrochages et souvent ponctué par les absentéismes. Certains finissent par être complètement déscolarisés. En marge des voies classiques de socialisation, ces jeunes recherchent dans la bande les moyens de se valoriser : le groupe leur offre la possibilité d'évoluer dans un milieu qui les accepte tels qu'ils sont, et dont ils reconnaissent les valeurs.

L'échec scolaire a d'autant plus d'impact sur les conduites et les perceptions des jeunes que les familles ont investi beaucoup d'espoir dans le capital scolaire. L'école doit non seulement permettre à leurs enfants d'avoir un métier, mais elle doit également leur permettre d'accéder à un statut social supérieur. L'école est souvent le point de cristallisation des conflits parents/enfants : ceux qui ne peuvent se valoriser, au sein du milieu familial, grâce à leur réussite scolaire, cherchent à l'extérieur d'autres moyens de valorisation et d'autres personnes auprès desquelles se valoriser.



Le milieu familial et les relations qui s'y jouent influencent le devenir du jeune. Les jeunes des bandes sont souvent issus de grandes fratries. Si la participation d'un ou de plusieurs aînés à une bande n'implique pas nécessairement celle des plus jeunes aux bandes de leur âge, des trajectoires similaires sont cependant constatées. Certains parents ont laissé le soin aux aînés d'assumer leur fonction éducatrice, que ce legs ait été volontaire (parents au travail dans l'impossibilité de surveiller les enfants en dehors des heures d'école) ou involontaire (parents en proie à leurs propres problèmes et dans l'incapacité de gérer la vie familiale). Le grand frère montre l'exemple.

Les familles, par fierté et par peur du commérage, refusent de reconnaître que leur enfant dévie : « Souvent, la première réaction des familles, quand une personne extérieure vient les prévenir que le jeune dévie, est de le défendre et d'accuser cette personne de vouloir salir la réputation de la famille. Des fois, les parents ne veulent pas affronter une vérité qui les renverrait à leurs propres échecs. Ils refoulent leurs



FORMATION DES BANDES

doutes.»³ Les parents ne veulent pas voir : « La majorité des familles est dans l'évitement. On ne partage plus grand-chose à part le frigidaire. La socialisation ne se fait pas. Il faut une confrontation qui n'a pas lieu. » (un éducateur de prévention spécialisée). Les parents ne veulent pas savoir : le jeune a de nouveaux vêtements, de nouveaux objets, et les parents ne l'interrogent pas sur leur provenance. Certains parents reprochent à leurs enfants une conduite qu'eux-mêmes adoptent (gagner de l'argent de manière illicite, recourir à la force dans les rapports entre personnes). Autorité parentale dépréciée, conflits familiaux et ruptures biographiques (décès, chômage, endettement) sont des facteurs qui peuvent inciter un jeune à dévaloriser le discours et le statut de ses parents, et à prendre de la distance avec son milieu familial.

Bien souvent, les parents finissent par savoir, mais il est déjà trop tard : « Quand ils ont accès à l'information, et cela arrive notamment par les institutions, il y a déjà beaucoup de temps écoulé, et ce temps-là n'est pas rattrapable. C'est au début qu'il faut intervenir auprès du jeune, mais la configuration sociale et familiale et le fonctionnement des institutions font qu'on ne se fait jamais attraper du premier coup. Et au moment où l'information sûre tombe, c'est trop tard, même si les familles réagissent fortement. Et souvent, les solutions des familles ne sont pas adaptées.»⁴ Les solutions auxquelles les parents ont recours s'avèrent souvent inefficaces : tentatives d'imposer au jeune une contrainte que les parents n'exercent plus sur lui depuis longtemps déjà, manifestations brutales de l'autorité, envoi du jeune au pays lorsque les parents sont eux-mêmes immigrés.

L'adolescence est aussi un âge où le paraître est survalorisé, où le désir de consommer est très prégnant. Si le jeune ne bénéficie pas des ressources économiques de la famille, parce que celle-ci en a trop peu ou qu'elle estime que le jeune n'a pas à en profiter, celui-ci pourra être tenté d'obtenir ce qu'il désire par des moyens détournés. La frustration matérielle et le désir de la combler peuvent être un des points de passage vers la délinquance.

3. Entretien avec Marwan Mohammed, réalisé le 3 avril 2006.

4. *Ibid.*

LES PHÉNOMÈNES DE BANDES EN FRANCE

PERSPECTIVE **Engager des actions de soutien à la parentalité**

Travailler avec le jeune suppose de travailler avec les parents, d'une part sur leur rôle de parent et leurs devoirs à l'égard de leurs enfants et de la société, d'autre part sur leur relation avec leurs enfants. Ainsi, engager un travail avec les parents doit leur permettre de (re)faire du milieu familial le lieu de la transmission d'un modèle de conduite et de la confrontation d'idées. Il doit aussi leur permettre de se réapproprier leur rôle d'éducateur, de façon à réintroduire la notion de contrainte et de contrôle dans les rapports avec leurs enfants. Travailler sur la parentalité, c'est renouer le lien de la transmission parents-enfants.

Comment engager un travail sur la parentalité ? Les éducateurs de la prévention spécialisée associent les parents aux actions éducatives engagées avec leurs enfants. Des maisons des parents accueillent les parents en quête d'interlocuteurs. Espaces de dialogue et d'information, ces maisons permettent également de faire émerger des initiatives. Les ateliers parents de la ville d'Halluin (59) permettent l'échange de savoirs et d'expériences entre parents.

Stigmatisation et ségrégation réciproque

En voie de rupture avec les premières institutions d'intégration que sont la famille et l'école, les jeunes des bandes ont un autre dénominateur commun : le stigmat. Les jeunes sont étiquetés, parce qu'ils sont turbulents et que leurs aspirations entrent en conflit avec celles des autres générations de leur environnement, parce qu'ils sont d'origine étrangère. « La ségrégation par âge, qui se double pour les adolescents issus de l'immigration, de la ségrégation raciale, contribuent à faire émerger la conscience d'appartenir à un groupe, d'autant plus solide qu'il s'agit d'un groupe d'exclus. (...) Les rassemblements disparates prennent alors la forme d'une bande trouvant son unité dans le conflit qui les oppose aux commerçants et aux habitants. »⁵

C'est sur ce terreau que la bande se constitue. Les jeunes des bandes ont en commun un statut social précaire et aspirent à une vie qu'en l'état ils ne peuvent mener. Cette communauté d'expériences nourrit l'unité du groupe. C'est en effet le partage d'une même condition sociale dévalorisée qui rapproche certains des jeunes présents dans l'espace public.

5. CARRA C., *Délinquance juvénile et « quartiers sensibles »*, Paris, L'Harmattan, 2001, p. 32.



FORMATION DES BANDES

Si ces jeunes peuvent être de la même origine ethnique, l'appartenance à une ethnique n'est pas un moteur de regroupement. La bande reflète la composition ethnique du quartier : moins il y a de diversité ethnique, plus la bande a tendance à être mono-ethnique. Cette tendance est renforcée par la présence au sein de la bande d'enfants d'une même fratrie.

Le critère ethnique participe de la construction du stigmata. Il est intéressant de constater que ce critère est opérant aussi bien pour la société que pour la bande. Les jeunes sont stigmatisés non seulement en raison de leurs conduites déviantes mais aussi parce qu'ils sont d'origine étrangère. Pour le jeune qui fait partie d'une bande, s'il est stigmatisé, c'est non seulement en raison de sa conduite déviante, mais aussi et peut-être davantage parce qu'il est d'origine étrangère. La condition sociale et les difficultés d'insertion de ces jeunes n'entrent en ligne de compte que dans un second temps ; c'est d'abord l'appartenance ethnique qui s'impose comme critère de jugement.



Échec des voies classiques de socialisation et stigmatisation alimentent le processus de ségrégation réciproque⁶. Ce processus consiste en l'opposition entre les membres de la bande et ceux qui n'en font pas partie. Incompréhension mutuelle, préjugés réciproques et stéréotypes alimentent la mise à l'écart et la distanciation des deux groupes par rapport à l'autre. Chacun évalue les agissements de l'autre à l'aune de ses préjugés. La bande et la société entretiennent des relations fondées sur l'hostilité. Les contacts se font dans une logique de rapports de force, verbaux ou physiques.

Le passage au rapport de force physique est facilité par la réification de la société : rejetée par celle-ci, rejetant celle-là, la bande réifie ceux qui ne font pas partie du groupe. La bande et la société ne peuvent plus communiquer, ni éprouver de l'empathie l'une pour l'autre. Le passage à l'acte délinquant sur les personnes et sur leurs biens devient possible.



6. Le concept de ségrégation réciproque, encore désigné par les termes « double spirale ségrégationniste », a été mis à jour par Philippe Robert et Pierre Lascoumes dans leur ouvrage *Les bandes d'adolescents : une théorie de la ségrégation*, Paris, Éditions ouvrières, 1974.



LES PHÉNOMÈNES DE BANDES EN FRANCE

Si bien des stéréotypes sont véhiculés à propos des bandes de jeunes, la bande produit ses propres stéréotypes. La circulation de l'information (locale, nationale et internationale) au sein du groupe et l'exploitation que les jeunes en font alimentent leur sentiment d'exclusion et leur rejet de la société. « Les "savoirs" sommairement collectés confortent l'identité collective et la conviction d'appartenir à un monde à part, exclu et différent. La lecture de la presse se fait souvent en groupe et contribue à développer toutes sortes de préjugés et d'aversions sur les hommes politiques, les juifs, les Américains et les catégories ethniques, autant de catégories qui structurent le regard des jeunes sur le monde. La plupart des savoirs constitués dans l'école de la rue sont fragmentaires, schématiques et peu enclins à la nuance. (...) Néanmoins, cette école de la rue contribue à former les esprits, tant bien que mal, et produit un mélange de connaissances techniques réutilisables, en matière d'informatique et de navigation sur internet, et d'idées préconçues sur le monde et la « société » ; mais aussi de haines diffuses. »⁷

La bande est d'autant plus attractive que les jeunes du quartier la côtoient au quotidien. La jeunesse des milieux populaires a cet exemple sous les yeux chaque jour et à chaque moment de loisir. M. Mohammed évoque la « transmission du pôle déviant » : « Le pôle normatif a un temps pour faire sa publicité qui est formidable. Ça se passe comme ça : les petits regardent ce que font les uns et les autres, ils racontent avec fascination les histoires du quartier. Ceux en échec vont vite se rapprocher. Le pôle déviant et délinquant a une puissance sociale et symbolique très importante sur le quartier. »

La transmission du pôle déviant se fait également à l'intérieur des familles, entre frères et sœurs, entre cousins. Ils se racontent les exploits des uns, les manifestations de force et de virilité des autres. Les bandes exercent une véritable fascination sur certains jeunes, notamment parce qu'elles leur permettent d'accéder à la reconnaissance sociale et à un statut

7. BORDES-BENYOUN C., TANDIAN A., « Le rapport aux savoirs des enfants et adolescents des banlieues toulousaines », *VEI, Diversité*, mars 2006, n°144, p. 125.



FORMATION DES BANDES

économique que leurs conditions d'existence ne leur permettent pas d'atteindre.

Cette transmission du pôle déviant se fait d'autant plus facilement qu'il est le seul exemple de « réussite » visible dans le quartier. Ceux qui ont mené des études et sont parvenus à s'insérer dans le monde professionnel adoptent un autre mode de vie : certains deviennent invisibles et finissent par se fondre dans la population du quartier, d'autres quittent la cité. Parmi les aînés ne restent que ceux qui ne sont pas parvenus à s'insérer.

À ce titre, il est possible d'identifier des phénomènes de reproduction. Certains quartiers sont marqués par la reproduction de comportements délinquants et de comportements en bandes. Les jeunes véhiculent entre eux l'histoire de leur quartier, et il relève de leur honneur de la perpétuer. C'est ainsi que l'origine de l'animosité entre quartiers se perd au fil de la succession des générations. Certains acteurs locaux craignent les dérapages mortels des affrontements entre bandes : le meurtre d'un membre de bande par un jeune d'une autre bande est non seulement tragique mais il scelle bien souvent la rivalité entre ces bandes et le moindre événement est chaque fois l'occasion de venger le défunt.





LES PHÉNOMÈNES DE BANDES EN FRANCE

POINTS DE VUE

Françoise NICOLAS

Maire de Vandœuvre-lès-Nancy (54)
Entretien du 17 juillet 2006

Vandœuvre-lès-Nancy : 33 000 habitants.
30% des moins de 25 ans sont au chômage.
Beaucoup d'emplois tertiaires, administratifs
et de commerce.

Quels sont les principaux problèmes de sécurité dans votre ville ?

Sur les faits de délinquance constatés, qui restent à un niveau « acceptable » pour une ville de cette taille, beaucoup relèvent de la petite délinquance de voie publique, en y ajoutant les provocations et les nuisances sonores (pétards, quads). Nous avons peu de violences urbaines de type banlieue.

Quelles sont les caractéristiques des bandes présentes sur le territoire de votre ville ?

Les bandes que l'on observe à Vandœuvre-lès-Nancy sont constituées d'un chef et d'individus qui s'agglomèrent autour de lui et le suivent. Ces bandes occupent l'espace public, les entrées et les halls d'immeubles. Leurs membres ont des conduites à risques (rouler sans casque, utiliser des mini-motos). Ces jeunes se retrouvent en fin de journée et traînent dehors jusque tard dans la nuit.

Il existe également des trafics, plus ou moins avérés, plus ou moins structurés, mais qui tous se déroulent à petite échelle sans relever d'une organisation structurée. Ils ont lieu à deux ou trois endroits bien identifiés de la Communauté Urbaine de Nancy.





FORMATION DES BANDES

Nous connaissons fort peu d'affrontements entre bandes rivales, même s'il y a de l'animosité entre elles. Un affrontement a eu lieu il y a deux ans : un jeune issu d'une bande de quartier a été tué d'un coup de couteau par le membre d'une bande d'un autre quartier.

Connaissez-vous ces jeunes qui participent à l'activité des bandes ?

Nous les connaissons effectivement. Le paradoxe, c'est que ces jeunes sont par ailleurs insérés. Par exemple, l'un des leaders est inscrit à la fac, il participe à des activités de loisir, son père est responsable d'un de nos lieux de culte. Participer à une bande n'est pas une activité à part entière. Ces jeunes ne vivent pas uniquement dans et pour la bande. Ce sont des groupes qui se retrouvent, et ont des pratiques délinquantes. Mais ils mènent une vie normale à côté.

Quel rôle le Maire doit-il selon vous assumer en matière de prévention et de lutte contre les phénomènes de bandes ?

Dans le cas particulier des affrontements entre bandes, et a fortiori lorsqu'ils se soldent par la mort d'un jeune, le Maire doit être le garant de l'équité, le garant du traitement équitable de l'affaire. Nous n'avons pas eu à déplorer la mort d'un jeune suite à une intervention policière. Cette mort est survenue suite à l'affrontement entre deux bandes de la ville. Les habitants attendent alors du Maire qu'il compatisse et qu'il fasse en sorte qu'il n'y ait pas de représailles. Pour la famille de la victime, le Maire doit garantir que la loi sera appliquée, que le coupable sera découvert et puni. L'autorité morale du Maire, le fait qu'il soit reconnu comme le Maire de tous, sont très importants dans ces circonstances.

Suite au décès de ce jeune, seuls les parents sont venus s'adresser au Maire. Les jeunes se sont mis en retrait, comme si les parents reprenaient la main à ce moment-là. Les jeunes ont été pris en charge par la prévention spécialisée. Dans ces temps de crise, il est possible de réinstaurer une forme d'autorité et un certain encadrement de ces jeunes qui, en temps normal, ne se soumettent à aucune autorité, pas même à celle de leurs parents. Ces jeunes ne reconnaissent pas la





LES PHÉNOMÈNES DE BANDES EN FRANCE

légitimité des adultes, ni celle des élus en particulier, à leur dire ce qu'ils doivent faire. En temps normal, les élus et la ville ne sont là que pour leur donner des moyens (des locaux, des activités, des subventions). À partir du moment où il y a un drame, il y a aussi une confrontation avec l'autorité, et la Police notamment. La confrontation avec la Police passe nécessairement par la médiation du Maire. Il n'y a de confiance ni en la Police ni en la Justice pour découvrir le coupable et le punir. Il faut donc une caution, et quand il est reconnu, c'est le Maire qui joue ce rôle.

Quelles actions pourrait-on concevoir pour impliquer les jeunes dans la vie locale ?

Ces jeunes qui font partie des bandes ne participent pas aux activités classiques. Ils ne profitent pas des moyens que l'on met à la disposition de la jeunesse. Il y a une certaine incapacité, de la part de la ville comme de la part de ces jeunes qui fréquentent les bandes, à instaurer un dialogue. Nous ne savons pas quoi leur proposer.



À Vandœuvre, il y a quelques années, un local a été mis à disposition de manière informelle : on pouvait y faire ce qu'on voulait, sans surveillance ; on a dû très vite le fermer. Depuis, on a remis en place un espace collectif, à disposition du quartier en zone d'urbanisation prioritaire. Mais parce qu'il est encadré, il est déserté par ce public des bandes. Il faut se plier à des obligations et ils s'y refusent.



En matière de sport, nous avons proposé de la boxe, nous avons mis en place un nouvel espace de musculation. À partir du moment où il y a des contraintes, cela ne correspond plus à leurs attentes. Ce qui n'empêche pas ces jeunes de dire que rien n'est fait pour eux. D'emblée, il y a ce refus d'accepter des règles et des contraintes. Ces lieux sont ouverts à tout le monde mais il y a un certain nombre de contraintes à respecter, et celles-ci sont mal acceptées. Les jeunes ne peuvent pas faire reproche à la Ville d'être inattentive aux besoins de ceux qui sont en difficulté. Reprocher cela au Maire, c'est seulement pour s'exonérer de l'obligation de faire un effort et d'accepter des règles.

Ces jeunes ne sont sûrs d'eux-mêmes qu'à partir du moment





FORMATION DES BANDES

où ils sont en groupe. Mais comme ils sont sûrs d'eux-mêmes, ils sont ingérables. Ils ne sont pas prêts à entrer dans des dispositifs où ils viennent individuellement. Ils restent en terrain connu.

Renaud GAUQUELIN
Maire de Rillieux-la-Pape (69)
Entretien du 26 avril 2006

Rillieux-la-Pape : 30 000 habitants.
Ville de la banlieue lyonnaise avec une partie rurale et une partie urbaine.
Ville assez jeune avec un taux de chômage un peu au-dessus de la moyenne nationale.
Rillieux-la-Pape est dans le plan pilote 25 quartiers. Une partie de la ville est en zone franche.
Rillieux-la-Pape est en zone Gendarmerie.



Quels sont les principaux problèmes de sécurité dans votre ville ?

Nous avons quelques phénomènes de bandes, des phénomènes fluctuants dans des quartiers et des phénomènes permanents dans d'autres.

Dans certains quartiers, nous avons des difficultés à entrer en contact avec la population. Les problèmes d'ordre psychiatrique sont très prégnants. Pour remédier à cela, nous avons élaboré une charte de santé mentale. Elle nous a permis de mettre en place un partenariat avec l'hôpital de secteur, qui fait de la psychiatrie ouverte sur la ville. Les malades suivis en milieu psychiatrique le sont ensuite chez eux par la même équipe.

Les conduites poly-addictives sont également source de nuisances. Les jeunes sous l'emprise de produits ne distinguent plus la limite entre le normal et l'anormal. Ils ont des comportements que l'on n'arrive plus à identifier scientifiquement.





LES PHÉNOMÈNES DE BANDES EN FRANCE

Dans cette optique, nous avons créé un centre de prévention des conduites à risques.

Quelles sont les caractéristiques des bandes présentes sur le territoire de votre ville ?

Il y a des groupes de jeunes, à géométrie variable, présents dans les espaces de proximité (équipements collectifs, commerces, allées des immeubles, collèges).

L'histoire de certains quartiers ou micro-territoires est marquée par la présence de familles nombreuses et de fratries dont certains membres sont impliqués dans la délinquance et influencent les jeunes localement. Dans ces quartiers, les phénomènes de bandes perdurent : c'est comme si les comportements se reproduisaient. Le nombre de jeunes adultes avec des dépendances fortes y est très élevé.

Des jeunes occupent régulièrement quelques allées d'un quartier, y génèrent des nuisances sonores et entretiennent des relations conflictuelles avec leur entourage. Les jeunes se regroupent à 4 ou 5. Des jeunes adultes de 18 à 25 ans sont présents. Certains ont 30 ans et sont parfois fortement alcoolisés.

Il y a 3 ou 4 ans, un groupe d'une douzaine de jeunes de 12/14 ans s'est constitué. Très pénibles, ils provoquaient les habitants, salissaient leur environnement, mettaient le feu aux poubelles. Le groupe s'est modifié dans sa composition et le phénomène a pris de l'ampleur en même temps que les agissements des jeunes sont devenus plus graves.

Les collectivités sont parfois impuissantes à stopper ce type de phénomènes. On voyait que ces enfants évoluaient mal. Nous avons sollicité le Substitut des mineurs. La Justice nous a répondu qu'elle n'était pas habilitée à intervenir sur des phénomènes collectifs et qu'elle ne pouvait juger que des faits individuels et démontrés.

Quelles réponses la collectivité peut-elle apporter à ces phénomènes de bandes ?

Nous nous efforçons d'apporter une réponse adaptée à chaque type de problème généré par la bande. Lorsque des jeunes se regroupent dans les halls d'immeubles,





FORMATION DES BANDES

nous organisons des rencontres aux pieds des immeubles. Maire, Police municipale, Gendarmerie et bailleurs se rendent sur les lieux, généralement aux heures où les perturbations se produisent. Nous y rencontrons alors les groupes de jeunes et les habitants. Cela permet d'instaurer un dialogue et de dédramatiser la situation. Ces opérations sont aussi l'occasion de faire prendre conscience aux habitants qu'ils ont un rôle à jouer, et de leur rappeler les différentes procédures d'alerte.

Le CLSPD de Rillieux-la-Pape comporte un groupe opérationnel, comprenant le Maire lui-même, la Gendarmerie, la Police municipale, le Directeur général des services adjoint et la coordonnatrice du CLS. Il se réunit une fois par semaine. Il permet de faire le point sur tous les problèmes survenus dans la semaine, et de les aborder sous les deux aspects préventif et répressif. Il s'agit d'éviter que les problèmes s'enkystent. Les bailleurs participent à ces réunions tous les 15 jours.

Les 3 bailleurs présents sur la ville sont regroupés en association. Cette association emploie des personnes qui se rendent dans les parties communes des immeubles et observent comment vivent les halls. Les constats de ces agents nous permettent de savoir quels halls ont été occupés et quelle occupation il en a été fait. Un compte-rendu journalier est fait aux bailleurs, et ils nous en font retour à l'occasion de ces réunions. Cela nous permet de faire un diagnostic. À partir de là, nous définissons des actions communes à mettre en place.

Nous avons essayé à plusieurs reprises de proposer aux jeunes l'accès à des locaux. Nous leur en avons exposé les règles, nous leur avons expliqué la nécessité d'avoir des responsables et de se constituer en association. La composition du groupe reste un obstacle majeur : le groupe comprend toujours des éléments perturbateurs et ceux qui acceptent de prendre des responsabilités savent qu'ils finiront pas être débordés. Ils ne peuvent donc pas s'afficher en tant que responsables. Certains l'ont fait cependant. Une salle a été mise à leur disposition. Au moment où ça commençait à fonctionner, un des membres du groupe s'est retrouvé impliqué dans une affaire de séquestration, ce qui a provoqué un conflit entre les membres du groupe et la fin très rapide de l'expérience.





LES PHÉNOMÈNES DE BANDES EN FRANCE

Nous saisissons tous les dispositifs dont nous sommes susceptibles de bénéficier. Nous avons depuis quelques années un contrat temps libre, un contrat éducatif local, et maintenant un projet de réussite éducative. Nous avons mis en place des comités de quartier et des comités consultatifs, et nous élaborons actuellement un agenda 21 qui intègre ces différentes démarches parmi tous les autres aspects du « développement durable ».

Quel rôle le Maire doit-il selon vous assumer en matière de prévention et de lutte contre les phénomènes de bandes ?

Le Maire doit être à l'écoute des habitants et privilégier ces moments de rencontre, sur les quartiers en cas de problèmes, à l'occasion de rendez-vous en mairie ou de manifestations comme des opérations de rencontres entre voisins. Le Maire doit également valoriser les habitants qui mènent des actions positives (constitution d'associations, organisation de sorties, médiation pendant les émeutes de novembre 2005). Il faut mettre ces habitants en avant, y compris ceux qui ont des comportements dont on peut s'interroger sur l'ambiguïté éventuelle.



Pour les plus jeunes, la difficulté est de conjuguer les efforts entre les services spécialisés et les services de proximité. La protection judiciaire de la jeunesse ne rend compte qu'aux juges. Les éducateurs de prévention spécialisée, PJJ comme Conseil général, gèrent des dossiers et peuvent parfois oublier le contexte. Ils s'inquiètent du contexte familial mais oublient le contexte de vie des familles. Or, pour bien accompagner ces enfants, il faut prendre appui sur l'école, sur la famille et sur les services de proximité. Les démarches des partenaires ne sont pas cohérentes ; ils n'ont pas en vue une politique de prévention commune. Il faut dépasser tous ces freins pour que les interventions auprès des jeunes soient cohérentes. Il faut prendre en compte l'influence du milieu de vie et de son histoire. Faute de quoi, on ne peut pas aider les familles. Mais que peut-on exiger de services qui dépendent de l'État ? Placer le Maire au centre de tous les dispositifs de prévention et de sécurité ne suffit pas, il faut aussi que les services de l'État et du Conseil général coopèrent pleinement.





FORMATION DES BANDES

Nous ne feront pas évoluer la ville si nous n'agissons pas sur les trois dimensions : tranquillité, éducation et insertion (emploi et solidarité).

Nous sommes trop sous l'emprise du quotidien et l'impact d'un événement. Il faudrait privilégier la réflexion commune entre élus et techniciens. Il faudrait que les choses soient plus portées, et pour cela, il faut que l'État s'implique fortement. À l'exemple de la Gendarmerie qui localement est un partenaire exemplaire.

Quelles actions pourrait-on concevoir pour impliquer les jeunes des bandes dans la vie locale ?

Impliquer les jeunes dans la vie locale, c'est leur donner la possibilité d'avoir des activités. Qu'ils aient une licence de sport ou non, il faut leur donner l'accès à des bâtiments et mettre en place les moyens pour gérer ces activités.

Pour encadrer les activités de notre centre nautique, nous employons chaque été 15 médiateurs. Ce sont des jeunes issus des quartiers, dont nous vérifions qu'ils n'ont pas d'antécédents judiciaires. Au début, les leaders des quartiers ont essayé de s'imposer. Pour empêcher cette appropriation, nous avons réuni un jury de recrutement. Nous avons subi des pressions pendant 2 ou 3 ans, aussi nous avons demandé aux services d'enregistrer tous les faits et l'année suivante nous avons présenté la liste à ces jeunes. Nous envoyons un signe de reconnaissance aux jeunes des quartiers tout en leur montrant que nous ne sommes pas dans la discrimination mais que nous sommes dans l'exigence. Nous avons intérêt à tenir bon devant les pressions.

Parallèlement, Rillieux-la-Pape a mis en place il y a plusieurs années des « coupons sports », et travaille actuellement sur des « coupons culture » pour faciliter grandement la réinsertion par le sport et la culture.





LES PHÉNOMÈNES DE BANDES EN FRANCE

Thomas SAUVADET

Docteur en sociologie, université Paris VIII
Entretien du 19 avril 2006

Quelles sont les caractéristiques de la bande ?

Dans l'inconscient collectif, la bande renvoie à un groupe de jeunes issus des milieux populaires, présents dans la rue, et déviants. Quand on parle de bande, on ne précise pas ce à quoi ce mot renvoie car, inconsciemment, on sait de qui on parle.

Les bandes sont liées à la rue. Elles couvrent une réalité très diverse : elles peuvent aussi bien commettre de petits troubles à la tranquillité publique que des actes de délinquance grave. C'est aussi un groupe où l'on s'amuse.

Les bandes ont un double aspect : un aspect protecteur, elles constituent une seconde famille ; un aspect concurrentiel, la bande est un lieu de compétition forte. Il y a compétition sur les ressources symboliques (être plus malin que les autres) et sur les ressources matérielles (qui bénéficiera du partage d'une ressource – tour de scooter, bouteille de coca).

Comme ces jeunes manquent de beaucoup de choses, ils tentent de se rassurer en étant plus forts que les autres. C'est un milieu très paradoxal : fraternité et rapports de domination. La concurrence existe en permanence ; il faut penser « compétition ». Celui qui ne rentre pas dans le jeu de la compétition se fait marcher dessus. Parmi les « jeunes de la cité », la concurrence directe n'existe cependant qu'entre jeunes du même âge.

Les jeunes des bandes ont envie d'être considérés comme des individus potentiellement dangereux, mais ils souhaitent en même temps être considérés comme des individus forts d'une moralité et d'un honneur. Ils ne veulent pas être réduits à ce que l'on pense d'eux : des jeunes délinquants bon à rien.

Les filles participent-elles aux bandes ?

La base de la bande est l'entre-soi masculin. Les filles gravitent autour de la bande mais ne peuvent pas, en général, s'insérer dans un groupe de garçons. Il existe cependant quelques





FORMATION DES BANDES

exceptions. J'ai rencontré lors de mon enquête une fille qui, se déclarant garçon manqué et se comportant comme tel, appartenait à une bande. Mais c'était son réseau familial qui le lui permettait. Des adolescentes forment des bandes parfois.

Les bandes se constituent-elles sur un mode ethnique ?

Des liens se créent plus facilement du fait de la proximité ethnique. Aujourd'hui, certains jeunes ont des comportements racistes. On voit des oppositions entre arabes, noirs et blancs. Les noirs sont les derniers arrivés, ce sont les plus pauvres. Les blancs représentent le système.

Le risque est que l'on ait de moins en moins de blancs dans l'univers des bandes : les Espagnols, les Portugais, les Italiens et les Français sont de moins en moins présents. Ils sont les plus anciens, ils sont là depuis plus longtemps. Beaucoup ont profité des Trente glorieuses pour progresser économiquement et quitter les quartiers populaires. L'immigration actuelle provient des pays noirs africains. Le risque est que l'entre-soi de la rue devienne mono-ethnique.



Les jeunes considèrent-ils qu'ils appartiennent à une bande ?

Le terme « bande » est surtout utilisé par les jeunes pour désigner les groupes d'enfants. Ce terme renvoie à l'idée de puérité, et est considéré comme péjoratif. Pour se désigner, ils emploient plutôt des termes américains comme « posse ».



La bande représente-t-elle un danger pour ses membres et son environnement ?

Les jeunes des bandes restent bloqués à ce moment de leur existence. Les dégâts peuvent être considérables : autodestruction des jeunes devenus adultes, clochardisation. Certains vont sortir de la sociabilité de la bande et se marier, trouver une insertion professionnelle plus ou moins précaire. D'autres vont rester dans l'univers de la bande, mais il s'agit alors soit d'individus brisés, soit de délinquants qui vont plus s'impliquer dans la délinquance de type acquisitif.

Devenus adultes, ces jeunes adoptent des comportements délinquants parfois plus durs que ceux de leurs cadets,





LES PHÉNOMÈNES DE BANDES EN FRANCE

ils développent des business. Ce ne sont plus des petits coups d'adolescents. Et ces jeunes adultes peuvent entraîner les plus jeunes vers une délinquance plus dure.

Trop de générations se fréquentent au sein du groupe « jeunes de la cité ». Les plus vieux incitent les plus jeunes à participer à leurs activités, les plus jeunes tentent de suivre leur modèle. Beaucoup d'argent issu de l'économie souterraine circule et certains adolescents jouent aux caïds. Bloqués dans la rue, les jeunes ne peuvent trouver une stabilité professionnelle et familiale.

Quels rapports les « jeunes de la cité » ont-ils avec les autres jeunes habitant le quartier ?

La plupart des jeunes qui habitent en cité se tiennent à distance des « jeunes de la cité ». Souvent ils s'en distinguent assez violemment, en ne leur trouvant aucune excuse, en les insultant même. Il y a des logiques de distinction très fortes au sein de la jeunesse des milieux populaires, notamment entre les moins précaires et les plus précaires.

On retrouve ces logiques dans les milieux populaires mêmes : distinctions générationnelles (« c'est la faute des jeunes »), distinctions ethniques (« c'est la faute des noirs »), distinctions en fonction de l'insertion socio-économique.

Pour les « jeunes de la cité », ces jeunes qui vivent là et traversent l'espace public sont des étrangers. Ils n'éprouvent aucune empathie pour eux. Ils sont par ailleurs souvent en conflit avec eux.

Les jeunes qui ne fréquentent pas la rue ont des réseaux de sociabilité en dehors de la cité. Ils ont des activités hors du quartier. Ils ne sont que de passage dans la cité, ce ne sont que des passants. De plus, ils sont en position d'infériorité : ils sont seuls contre un groupe de 10 ou 15 personnes, ils ont peur de ce groupe, le méprisent souvent, et les autres le savent. Des deux côtés, il y a de la méfiance et de la suspicion : le jeune seul espère qu'il n'aura pas d'ennuis, les jeunes en groupe ressentent ce que celui-ci pense d'eux.





FORMATION DES BANDES

Quelles actions faudrait-il mettre en œuvre pour prévenir la constitution des bandes ?

Il faut ouvrir le quartier sur l'extérieur : décroisonner les réseaux, ouvrir les gens sur d'autres modes de vie et d'autres catégories d'individus. Pour les gens, il existe des murs, économiques d'abord, et psychologiques ensuite (on ne connaît pas les autres, on ne sait pas ce qu'il y a à faire en dehors du quartier). Il est important de mettre en place un travail d'accompagnement pour faire découvrir à ces jeunes ce qui existe en dehors de la cité.

Il est surtout nécessaire que les jeunes passent plus rapidement de la famille parentale à la famille conjugale. Pour passer à la famille conjugale, il faut avant tout un emploi et un logement. Tant que ces jeunes n'ont pas cela, ils ne peuvent devenir père. Tant qu'ils ne le peuvent pas, ils restent bloqués dans le mode de socialisation juvénile qu'est la bande.







VIE DE LA BANDE / VIE DANS LA BANDE



« Un tiers des jeunes appartenant à une bande connaît une insertion normale, un tiers reste dans une position d'assistance, et un tiers se professionnalise dans la délinquance. Et il ne faut pas oublier qu'un certain nombre d'entre eux est emprisonné ou décède avant de sortir de la bande. »

Chantal TALLAND

Chargée de mission à la Délégation
Interministérielle à la Ville
Réunion du groupe de travail, 23/11/2001

« Les frontières du territoire des bandes sont invisibles aux yeux des adultes et des institutions. Il ne s'agit pas forcément d'un quartier ni d'un ensemble bien délimité ou d'une rue. Une même rue peut être divisée en deux territoires d'appartenance et le jeune qui transgresse cette frontière subira les violences de la bande adverse sans que nous en comprenions la raison. »

François PUPPONI

Maire de Sarcelles (95)
Réunion du groupe de travail, 23/11/2001





VIE DE LA BANDE / VIE DANS LA BANDE

Les trajectoires des bandes dépendent à la fois des trajectoires individuelles des jeunes et des soubresauts de la vie des bandes. Les jeunes n'ont pas tous le même degré d'engagement dans la bande : il est fonction de leurs problèmes personnels, de l'ampleur de leur désocialisation et des réseaux de sociabilité extérieurs à la bande. Autant l'échec scolaire et professionnel, les conflits familiaux et les bénéfices tirés de la délinquance incitent le jeune à s'investir davantage dans la bande, autant les gratifications scolaires, l'obtention d'un emploi, le renouveau de l'influence parentale, une relation amoureuse ou les conflits entre membres de la bande peuvent inciter un jeune à se détacher de celle-ci. La bande n'est pas stable : des mouvements internes la traversent, d'anciens membres la quittent, de nouveaux l'intègrent.

Elle est très sensible aux attaques de l'extérieur. Un coup de filet policier peut lui porter atteinte de manière durable, provoquer son délitement ou favoriser l'émergence de nouveaux leaders, parfois plus radicaux.

Plus ou moins stables, les bandes sont un regroupement caractéristique du passage de l'enfance à l'âge adulte. Elles se constituent pour la plupart au moment où le jeune devient adolescent, où la relation avec l'institution scolaire devient de plus en plus problématique (le collègue exigeant de la part du jeune un investissement supérieur à celui demandé par l'enseignement primaire, le collègue devenant très vite l'anti-chambre du monde professionnel – le jeune doit s'orienter, penser à un avenir professionnel, et renoncer à des ambitions que ses résultats scolaires ne lui permettraient pas d'atteindre). Elles se défont pour la plupart à l'âge adulte au moment où certaines exigences se font pressantes (trouver un emploi et un





LES PHÉNOMÈNES DE BANDES EN FRANCE

logement), où certaines envies naissent (fonder une famille).

Les bandes ne sont qu'un passage pour leurs membres, mais elles se renouvellent au fil des générations. Si elles ne se forment pas toujours dans les mêmes quartiers, elles font du moins partie du paysage social français. « Ces bandes ont la vie de leurs auteurs : elles sont très actives entre 16 et 20 ans, puis elles se délittent. Il y a un renouvellement générationnel tous les 4/5 ans assez fort. Quand on pense avoir réglé un problème, ça dure pendant un certain temps et tout à coup, ça recommence parce que de nouvelles générations sont arrivées. » (un procureur de la République).

La bande est un espace de socialisation pour des jeunes en rupture avec la société dominante. Elle est à la fois très adaptée à la société – comme tout groupe social, elle est régie par des normes et véhicule un ensemble de valeurs – et en complète opposition avec celle-ci – son comportement déviant l'isole.

Système normatif



La bande représente un refuge : elle est un espace de valorisation sous le regard des pairs, et un espace de protection contre les jugements dépréciatifs du monde extérieur. Les jeunes y trouvent la reconnaissance dont ils manquent et partagent des valeurs. Des liens d'amitié et de solidarité se créent.

« Les valeurs qui traversent la bande sont proches des valeurs dominantes de notre société : importance des biens matériels, réussite sociale, légitimation de la compétition et des rapports de forces, respect de la hiérarchie... Si des valeurs altruistes animent les bandes, elles sont exclusivement dirigées vers l'intérieur du groupe : hospitalité, générosité, solidarité, défense des femmes au nom de l'honneur du groupe tout entier... »⁸

Les bandes mettent en scène ces valeurs à travers des normes opposées : « Valeurs et centres d'intérêt sont caricaturés par rapport au monde extérieur, la valeur principale étant

8. ESTERLE-HEDIBEL M., « Normes pénales et normes de conduite dans les bandes de jeunes de milieu populaire », *Normes, normes juridiques, normes pénales* (dir. Ph. Robert, F. Soubiran-Paillet, M. Van De Kerchove), Paris, L'Harmattan, 1997, tome 2, p.186.





VIE DE LA BANDE / VIE DANS LA BANDE

centrée autour de l'acquisition des biens matériels, qu'il s'agisse de vêtements, de bijoux, de voitures ou de deux roues. Par contre une différence essentielle constatée chez les bandes de jeunes est que la norme fondamentale de l'acquisition de ces biens est le vol, et non l'achat. (...) La norme du groupe est une contre-norme à l'extérieur.»⁹ Autre norme de conduite des bandes : la prise de risques. Ces différences trouvent leur explication dans les aspirations des jeunes et leur vision de la vie : vie dans l'immédiateté, perception minorée du risque, connaissance lacunaire des règles et des lois, un bilan coûts/avantages à leur bénéfice, tous ces facteurs facilitent le passage à l'acte et permettent d'en relativiser les conséquences.

PERSPECTIVE

Sensibiliser les jeunes aux normes

Un travail est possible, qui prend appui sur certaines caractéristiques du comportement des jeunes. Un travail sur la connaissance des règles, des lois, des institutions publiques et de leurs missions d'abord. Mieux appréhender l'environnement institutionnel et normatif peut permettre à ces jeunes de situer l'existence des lois sociales. En prenant conscience que leurs conduites sont transgressives, ils peuvent être amenés à réfléchir aux conséquences de leurs actes et aux inconvénients que comporte à long terme un tel mode de vie.

Un travail sur le rapport aux institutions et à leurs représentants ensuite. Les jeunes, des bandes ou plus généralement des quartiers populaires, entretiennent souvent un rapport d'utilité avec les institutions. Ils savent quels avantages ils peuvent retirer de leurs relations avec elles, et limitent ces relations à cela. Un dialogue reste difficile à établir. « Cette difficulté à identifier les institutions, leurs difficultés à se reconnaître et à être reconnus comme des acteurs ayant un rôle dans la société renforcent [l'agressivité des jeunes]. Certaines situations violentes expriment cette recherche d'une identité sociale et ce souhait de sortir du flou. Face à leurs conduites provocatrices, ils ne trouvent souvent pour seule réponse que des conduites d'évitement ou de complaisance de la part des adultes.»¹⁰ Il s'agit de mettre en face du jeune un interlocuteur, permettant à la parole de prendre le pas sur le conflit, et de rééquilibrer les rôles de chacun.

Un travail sur la norme, son contenu et sa signification enfin. La tâche en est facilitée par les désirs qu'expriment ces mêmes jeunes. Lorsqu'on les interroge sur la façon dont ils envisagent l'avenir, c'est un désir de conformité qui s'exprime avant tout : fonder une famille, avoir un logement et un emploi. Promouvoir l'insertion socio-économique de ces jeunes et les intégrer aux circuits généraux de sociabilité peut les amener à réviser leurs normes de conduite et à renoncer à certaines de leurs valeurs pour celles de la société dominante.

9. *Ibid.*, p. 188.

10. BORDET J., *Les « Jeunes de la cité »*, Paris, P.U.F., coll. Le sociologue, 1998, p. 64.





LES PHÉNOMÈNES DE BANDES EN FRANCE

PERSPECTIVE

Diversifier la prise en charge des jeunes souffrant de troubles psychiatriques

La prise de risques est une norme de conduite des jeunes des bandes. La bande entretient l'émulation entre ses membres. Beaucoup adoptent des comportements décalés, pour épater les autres, pour faire comme les autres. Ces comportements volontaires ne doivent pas occulter les comportements décalés du fait de réels problèmes d'ordre psychologique ou psychiatrique. Les acteurs locaux soulignent la montée en puissance de comportements limites, liés à des troubles mentaux ou à des pratiques addictives.

Or la prise en charge des jeunes délinquants présentant des problèmes d'ordre psychiatrique est aujourd'hui insuffisante. Le milieu associatif a apporté les principaux outils ; le secteur institutionnel n'a pas de véritable réponse. De nouvelles solutions de prise en charge sont à inventer, entre le répressif et le curatif.

De même, il faut mettre à la disposition de la population, dans les quartiers, des espaces d'accueil et de soins, pour permettre la prise en charge des habitants ou assurer la continuité de celle-ci entre le milieu fermé et le milieu ouvert.

Bandes et territoire



Le territoire est le ciment identitaire de la bande. Il est le lieu d'habitation commun à ses membres et leur principal lieu de stationnement. L'échelle territoriale est cependant plus ou moins importante : elle peut se réduire à une entrée d'immeuble, concerner un bloc d'immeubles, ou encore englober le lieu d'habitation, les commerces de proximité, voire les écoles. L'appartenance à un même territoire génère des comportements d'appropriation (occupation des parties communes des immeubles, des caves). L'espace public devient un prolongement de l'espace privé. L'appartenance à un même territoire génère aussi des comportements solidaires, manifestes lors d'incursions de personnes étrangères ou d'agressions extérieures.

Signe que le territoire est l'élément fort de l'identité du groupe, les bandes se distinguent entre elles par la référence à leur territoire de vie. Si elles se donnent un nom, c'est en référence à leur appartenance territoriale. À côté de cela, on ne peut pas dire qu'il y ait de véritables signes distinctifs des bandes entre elles ou des bandes par rapport aux autres jeunes. Dans la bande, chacun a son surnom, dans les groupes de pairs également. Les jeunes des bandes ont souvent un look destiné





VIE DE LA BANDE / VIE DANS LA BANDE

à impressionner l'entourage, mais on voit à la fois combien ce look s'est diffusé dans la société et comment les jeunes changent de vêtements selon leurs activités.

Le territoire est un enjeu car il constitue une base de repli pour les membres de la bande qui s'adonnent à des activités délinquantes. Le lieu d'habitation peut être le lieu où s'exercent ces activités : il convient alors de le préserver, à la fois des habitants du quartier et des personnes extérieures. Ainsi, des dépôts sauvages d'ordures permettent de bloquer des passages dans la cité et d'inciter les habitants à ne plus les emprunter. « Les bandes savent très bien utiliser l'organisation architecturale de la cité. Elles mettent des guetteurs aux principales entrées. Lorsqu'il y a des poursuites, elles forment des barrages au moyen de containers poubelles, voire de véhicules. Les jeunes accumulent des projectiles (cailloux, parpaings, cocktail molotov) à des carrefours stratégiques (appartements au 4^{ème} étage pour bombarder les forces de police). » (un commissaire de police de la région parisienne). Les bandes commettent aussi des infractions à proximité de leur lieu d'habitation, qui leur permet de se cacher très rapidement.



Le territoire est également un refuge. Là, inscrits dans un réseau de sociabilité, bénéficiant de la reconnaissance des pairs et parfois d'un statut social valorisant, les jeunes ont une place. En dehors du territoire, ils s'exposent au regard de la société, à ce système de normes et de valeurs contre lequel la bande s'est constituée. Le territoire est à la fois refuge ultime contre la dévalorisation et la désocialisation, et lieu d'enfermement, le seul horizon possible pour les jeunes.

L'enclavement du territoire où vivent les jeunes a en fait peu d'incidence sur leur mobilité. La stigmatisation réelle ou supposée, le sentiment de ne pas être à sa place demeurent des obstacles alors même que les moyens de transport sont accessibles. Si certains jeunes se sentent exclus au point de circonscrire leurs déplacements à leur espace de vie, d'autres au contraire assument et revendiquent leur différence précisément dans ces lieux où ils sont stigmatisés. Hors de leur quartier, les jeunes, avec leurs comportements tapageurs voire





LES PHÉNOMÈNES DE BANDES EN FRANCE

pro-vocateurs, s'affichent. Néanmoins, leur mobilité reste « canalisée », ils se déplacent souvent aux mêmes endroits et s'aventurent peu dans les lieux qu'ils n'ont pas l'habitude de fréquenter. « Même si ces jeunes sont mobiles, ils ont tout de même du mal à aller voir ailleurs. Ils sont en fin de compte mobiles dans un environnement peu lointain. Dès qu'on change de territoire, c'est compliqué. Ils ne se mettent pas en péril. » (un éducateur de prévention spécialisée).

Cette vision rétrécie de leur espace de mobilité transparait d'ailleurs dans les démarches de recherche d'emploi des jeunes : « Quand ils cherchent du boulot, ils ont beaucoup de mal à sortir du schéma de proximité. C'est quasiment le point de blocage le plus important. » (un éducateur de prévention spécialisée).

PERSPECTIVE

Quelques exemples de prise en charge des jeunes par les équipes de prévention spécialisée



Conduites à risques, stigmatisation et rejet de la société, inclusion dans le groupe : les éducateurs de la prévention spécialisée proposent aux jeunes des activités qui à la fois exploitent et permettent de travailler sur ces différents aspects.

Ces activités sont adaptées au mode de vie et aux normes de conduite des jeunes. Des activités de groupe, fortes en sensation, leur sont proposées, qui ménagent des moments où l'individu agit seul et est confronté à lui-même. Cela permet d'engager un travail avec le groupe dans son ensemble, ainsi qu'avec chacun de ses membres. « L'envie d'en découdre avec un sport à risque nous permet d'en faire un vecteur positif. Le degré de socialisation de ces jeunes est très faible, parfois même entre eux. Aussi, il ne faut pas aller vers des activités qui nous obligeront à gérer le groupe constamment. Même si les jeunes partent ensemble, l'émotion est individuelle. Il s'agit d'aider le jeune à analyser sa propre situation. » (un éducateur de prévention spécialisée). Les groupes doivent être restreints, 6 à 7 jeunes maximum. Au-delà, il est difficile de les contrôler car la vie en groupe exacerbe les comportements individuels.

Les éducateurs s'efforcent de proposer aux jeunes des activités qui les inciteront à sortir de leur cadre de vie habituel. Certains nomment cela des « actions de décadage ». Elles sont le moyen d'élargir l'horizon de la mobilité des jeunes, tout en favorisant le mélange avec les autres groupes sociaux. Les jeunes quittent l'espace protecteur de leur quartier et font l'expérience de la mixité sociale. Ces tentatives provoquent parfois des réactions de refus ou de rejet : refus de se mélanger, sentiment de ne pas être à sa place. Il est même parfois plus difficile d'emmener des jeunes de banlieue dans la ville centre que de partir ailleurs en France ou à l'étranger : aller loin d'abord peut alors permettre de revenir ensuite plus facilement dans les territoires proches des lieux de vie des jeunes. Ces actions de décadage peuvent être l'occasion pour les jeunes de prendre conscience





VIE DE LA BANDE / VIE DANS LA BANDE

des obstacles que leurs activités délinquantes dressent sur leur chemin : par exemple, un jeune est empêché de participer à un voyage à l'étranger parce qu'il lui est interdit de quitter le territoire.

Quel avenir social pour les jeunes des bandes ?

Espace de socialisation et de protection contre les images négatives que lui renvoie la société, la bande est également un espace de désocialisation. Les membres les plus intégrés ont un réseau de sociabilité extérieur au quartier très réduit. Le champ des possibles se limite à celui proposé par la bande, un champ fermé sur l'univers de cette dernière, de plus en plus en rupture avec la société dominante. Quelles possibilités de sortie sont offertes aux jeunes ? Comment peuvent-ils se projeter dans un monde qu'ils ont longtemps rejeté et rejettent encore, dans un monde qui les acceptera de plus en plus difficilement ?

La bande s'est construite selon une logique de repli identitaire. Elle a certes permis à ses membres de moins souffrir de la réprobation sociale, mais elle les a inscrits dans un rapport de dépendance vis-à-vis d'elle. Les démarches individuelles s'inscrivent toujours dans une démarche collective, empêchant les membres de la bande d'affirmer leur individualité. Les jeunes sont empêchés de vivre les étapes qui permettent de passer du statut d'enfant à celui d'adulte. Ils ont rarement l'opportunité de faire preuve de leur capacité à exercer des responsabilités et à prendre des initiatives dans d'autres sphères que celle de la bande. Les jeunes vivent une adolescence prolongée. Ce phénomène est accentué par le rapport de la bande au temps. « La bande vit dans un présent qu'elle étire au gré de son accession aux attributs mythiques de l'âge adulte, sans passer par les étapes proposées par l'ensemble de la société. Elle se referme sur elle-même pour passer la période de crise qui l'a fait naître. En ce sens, elle n'aide pas ses membres à accéder à l'âge adulte, relégué dans les confins d'un avenir incertain. »¹¹ La vie dans la bande empêche les jeunes de se projeter dans l'avenir et d'envisager une vie d'adulte autonome.

11. ESTERLE-HEDIBEL M., « Les bandes de jeunes et le risque routier », *Questions pénales*, juin 1996, IX.3.



LES PHÉNOMÈNES DE BANDES EN FRANCE

En même temps, certains ont des difficultés à s'inscrire dans une filiation familiale, scandée de ruptures et de déracinements. Pour pallier ce manque d'assurance historique, les jeunes mettent en œuvre des stratégies compensatoires. L'histoire du quartier supplée l'histoire personnelle lacunaire. « Une des caractéristiques de la vie des jeunes issus du quart monde est constituée par cette difficulté à se situer dans une historicité intergénérationnelle ; l'histoire des jeunes issus de l'immigration est très différente ; la transmission de l'histoire familiale par les frères est souvent peu présente, les jeunes vivent des conflits de cultures souvent déniés et se réfèrent alors à une culture, celle de la cité. Cette absence d'élaboration des déracinements, des histoires familiales et de la confrontation à cette nouvelle société rend difficile l'accès à une dynamique intergénérationnelle. Aujourd'hui, pouvoir se situer et s'identifier à une histoire collective, celle de la cité, permet de tenir à distance l'angoisse créée par ce défaut d'historicité. Cependant pouvoir se reconnaître comme sujet suppose de retrouver cette filiation intergénérationnelle, son histoire parfois sur plusieurs générations, et de pouvoir s'y situer. Un travail de distinction et de création de liens avec sa propre histoire est alors nécessaire. »¹²

PERSPECTIVE

Accompagner les jeunes dans la conquête de leur indépendance

La vie dans la bande ne permet pas à ses membres de conquérir les attributs de l'âge adulte : l'indépendance et l'autonomie. L'individualisation du jeune, la conquête de son indépendance par rapport à la bande et à son environnement, passent par la réappropriation de son histoire personnelle et de sa personnalité. Ce cheminement peut être facilité par la mise en place de ce que Joëlle Bordet nomme des « aires transitionnelles » : « Face aux difficultés et au risque « d'être pris dans les murs de la cité », la mise en place d'aires transitionnelles, en lien et en distance de la vie quotidienne de la cité, aiderait les jeunes à se confronter à leur situation et à mener pour eux-mêmes un travail d'élaboration. La construction de ces espaces réflexifs et protégés peut avoir des supports multiples, de la parole sur soi-même à la réalisation d'actes de création collective ; il est important qu'ils favorisent un processus réflexif, source de réélaboration. »¹³ Ce travail suppose un accompagnement du jeune par des professionnels. Un tel travail de réflexion sur soi et son rapport aux autres doit permettre au jeune de se différencier.

12. BORDET J., *op. cit.*, p. 206-207.

13. *Ibid.*, p. 216.



VIE DE LA BANDE / VIE DANS LA BANDE

Son indépendance, le jeune l'acquiert aussi en exerçant des responsabilités dans le champ social. Pour cela, il doit pouvoir s'inscrire dans une relation d'échanges avec celui-ci. Or, dans ses relations avec les institutions, le jeune a bien souvent la posture de l'assisté. Que ce soit pour chercher un emploi, accéder aux soins ou à un logement, on lui énonce ses droits, et les institutions font le reste. « Les moyens développés ne sont souvent pas conçus comme des médiations de soutien à l'autonomie du sujet ; ils sont davantage utilisés comme des outils ponctuels d'assistance, le mode de relation instaurée entre le jeune et le professionnel s'inscrit dans la « logique du guichet ». »¹⁴ Le jeune doit pouvoir exercer ses responsabilités et ses libertés sans qu'une autre personne ne fasse les démarches à sa place. Un moyen terme doit être trouvé entre accompagnement, soutien aux démarches et prise en charge complète du jeune.

Les institutions qui accompagnent les jeunes dans leurs démarches d'insertion ne sont pas toujours récompensées des efforts fournis. Ce que la société est en mesure d'offrir, en termes de logement mais surtout d'emploi et de niveau de rémunération, décourage beaucoup de jeunes qui aspirent à plus de confort matériel. Favoriser les initiatives d'insertion du jeune peut être l'occasion de lui faire prendre conscience de ces réalités.

Rapports interpersonnels

Lieu de convivialité, la bande est également un espace de compétition : les jeunes entretiennent des relations fondées sur des rapports de domination, à tel point que, pour certains, la bande finit par devenir un lieu de sociabilité contrainte.

Il y a compétition car les jeunes doivent trouver leur place au sein du groupe. Meilleure est leur position, plus grands sont les bénéfices qu'ils en tirent. Meilleure est cette position, plus grandes sont la reconnaissance des pairs et la valorisation de soi. « La bande est un lieu de compétition forte. Il y a compétition sur les ressources symboliques (être plus malin que les autres) et sur les ressources matérielles (qui bénéficiera du partage d'une ressource – tour de scooter, bouteille de coca). Comme ces jeunes manquent de beaucoup de choses, ils tentent de se rassurer en étant plus forts que les autres (plus malins, plus forts, plus durs). Des logiques de concurrence sont à l'œuvre en permanence. »¹⁵

Les rapports de domination au sein de la bande sont intenses. Les positions de chacun se jouent en permanence. Plusieurs conséquences en découlent. Conserver sa place au sein de la bande exige du jeune un investissement massif, qui renforce

14. *Ibid.*, p. 212.

15. Entretien avec Thomas Sauvadet, réalisé le 19 avril 2006.





LES PHÉNOMÈNES DE BANDES EN FRANCE

la dynamique de désocialisation. Pour ceux qui ne souhaitent pas entrer dans la compétition, deux options sont possibles : soit se marginaliser du groupe, ce qui implique d'accepter la solitude et parfois de subir le rejet violent du groupe ; soit rester dans le groupe, accepter d'y être soumis, voire endurer des humiliations. Conséquence de ces rapports de domination, des conflits agitent la bande. Traversée par ces tensions, la bande court toujours le risque de s'autodétruire. Pour favoriser la cohésion du groupe, des logiques de modération interne se mettent en place. Les conflits avec l'environnement local, des bandes rivales ou les forces de l'ordre y concourent.

Les positions au sein de la bande se jouent au quotidien, y compris dans les espaces extérieurs au quartier. Ainsi, elles peuvent se jouer à l'intérieur de l'établissement scolaire. Là, en permanence sous la surveillance de ses pairs, le jeune doit en toute occasion cacher sa faiblesse pour ne pas être disqualifié à leurs yeux, d'où des attitudes de défi vis-à-vis de la communauté éducative.



L'existence de rapports de domination suppose et implique l'existence d'une hiérarchie. On ne peut cependant parler de bandes comme de groupes hiérarchisés, avec un chef, un état-major et des exécutants. Un ou deux leaders donnent au groupe ses impulsions ; les membres de la bande, tous ensemble ou certains d'entre eux seulement, suivent et tentent de tirer des gratifications de leurs actions.



Plusieurs traits caractérisent le leader de la bande : son charisme naturel, sa témérité, sa vivacité d'esprit, sa capacité à réguler la bande, soit autant d'attributs qui forment sa réputation. Celle-ci est également fondée sur les faits de délinquance du leader, sa capacité à échapper aux conséquences judiciaires de ses actes comme de ne pas y échapper. Être interpellé par la Police mais ne pas aller en prison, aller en prison mais ne pas y retourner, sont l'occasion de démontrer son intelligence, sa capacité à dissimuler, toute qualité qui assure le prestige de l'individu. Autres éléments forts de la position hiérarchique : l'argent et les signes extérieurs de la réussite.

Les attributs du leader sont bien entendu ceux dont les membres de la bande doivent faire preuve s'ils veulent oc-





VIE DE LA BANDE / VIE DANS LA BANDE

cuper la meilleure place possible dans la hiérarchie de la bande. Les jeunes doivent donc démontrer leurs capacités physiques et mentales à s'imposer. Échanges quotidiens et activités délinquantes sont chaque fois l'occasion de le faire. La bande favorise cette compétition permanente : elle porte en elle « l'arbitraire de la surenchère »¹⁶. Être le plus audacieux, le plus inventif, le plus fou permet de gagner le respect et l'admiration de ses pairs. La logique de la surenchère fait aussi la force de la bande : sa capacité à nuire est décuplée car la bande entraîne ses membres dans une escalade souvent incontrôlée.

Puisque les meneurs donnent ses impulsions à la bande, ce sont eux les principales cibles des pouvoirs publics : interpellé les leaders permet de mettre un coup d'arrêt, plus ou moins définitif, à l'activité de la bande. Les coups portés à la bande ne lui sont pas immanquablement fatals, cela dépend de son profil, la bande ayant en général une très bonne capacité à générer de nouveaux leaders, système de compétition aidant. Plusieurs cas de figure sont possibles. Lorsque la bande est formée autour de la seule personnalité du leader, soit elle finit par disparaître une fois celui-ci évincé, soit l'éviction du leader engendre une simple modération de l'activité de la bande. Lorsque la bande est fortement structurée et que les rapports de compétition sont intenses, l'éviction du leader engendre une compétition pour le pouvoir et un nouveau leader apparaît bientôt à la tête de la bande.

Un univers exclusivement masculin ?

L'univers viril des bandes provoque l'éviction des filles. La plupart du temps, elles ne font que graviter autour de la bande. Elles fréquentent ses membres et peuvent être les instigatrices comme les modératrices d'histoires et de petits conflits entre jeunes.

Certaines d'entre elles parviennent néanmoins à intégrer des bandes de garçons. Elles doivent alors leur présence au sein de la bande soit à la protection de la fratrie à laquelle elles

16. Entretien avec Marwan Mohammed, *op. cit.*



LES PHÉNOMÈNES DE BANDES EN FRANCE

appartiennent, soit à un long travail de « grignotage » : « Elles ont pu y accéder grâce à des brèches dans le fonctionnement familial (mésentente conjugale, divorce ou retour au pays d'origine pour les parents), qui leur ont permis de se faufiler hors de chez elles. Certaines ont couvert, auprès de leurs parents, les activités délinquantes de leurs frères, et bon an mal an, elles ont participé à la vie du groupe. Cependant, leur présence dans la bande n'a pu perdurer qu'à la condition d'accepter la suprématie des garçons et de se cantonner à des activités délinquantes particulières : vols dans les magasins, falsification de chèques et papiers administratifs, etc. Elles ne participaient pas aux bagarres collectives, ne faisaient pas de vols à l'arraché, ne volaient pas de véhicules. »¹⁷ Prises dans les rapports de domination et de compétition qui animent la bande, les filles y occupent des positions inférieures, qui ne sont cependant pas exemptes d'avantages, notamment sur le plan social. « Par leur intégration au sein des bandes masculines, elles acquièrent un savoir-faire et échappent aux images stéréotypées qu'on attribue aux jeunes filles. Elles sont parvenues à négocier une place dans la bande et à neutraliser au moins en partie les codes et interdits en cours dans la cité. Elles y jouent un rôle complémentaire, et sont donc instrumentalisées par les chefs de bande à cette fin. »¹⁸

Des bandes composées uniquement de filles existent aussi¹⁹. Comme les bandes de garçons, elles ont des comportements déviants. « Des actes déviants, nous pouvons citer : les périodes d'absences multiples ; les regroupements dans certains halls d'immeubles pour pouvoir fumer en cachette les cigarettes tout en crachant autour d'elles, qui peuvent éventuellement les amener à d'autres exactions telles que le fait

17. ESTERLE-HEDIBEL M., « Les bandes de jeunes et le risque routier », *op. cit.*, p. 85.

18. BORDES-BENYOUN C., TANDIAN A., *Rôles et échanges des savoirs dans la formation des groupes juvéniles urbains*, Mission de recherche droit et justice GIP, Délégation interministérielle à la ville, 2004, p. 56.

19. En 1998, une bande de filles sévissant dans la ville de Toulon a défrayé la chronique. Ce petit groupe, composé d'adolescentes âgées de 10 à 17 ans, s'attaquait à des jeunes filles ou à des femmes âgées, à l'air bourgeois, les battait, les rackettait. Un article du journal *Le Monde* du 15 septembre 1998 relate « L'équipée anti-« bourges » de jeunes braqueuses toulonnaises ».



VIE DE LA BANDE / VIE DANS LA BANDE

de bloquer des jeunes filles dans l'ascenseur, les démonstrations physiques, linguistiques et comportementales (...) qui heurtent fréquemment les représentations et les attentes sociétales des adultes et qui souvent les laissent désarmés. S'y ajoutent des actes illicites, pour certaines la consommation de cannabis, les vols à l'étalage, le racket accompagné de brimades et de harcèlement.»²⁰ La pérennité de ces bandes est toujours en péril, les filles ayant à supporter la stigmatisation liée au fait qu'elles se regroupent, et celle liée à leur sexe.

Jeunes et habitants du quartier : entre convivialité et conflictualité

Les bandes ne sont pas un monde clos. Elles sont en interaction avec leur milieu environnant. Très présentes dans l'espace public du quartier, elles entretiennent avec ses habitants des échanges multiples, fondés sur la réciprocité ou l'hostilité selon ceux qu'elles croisent. Ainsi, certains habitants acceptent que les jeunes occupent les espaces communs ; d'autres parviennent à nouer un dialogue avec eux et à modérer leurs comportements.

Dans le quartier, les bandes croisent des jeunes de leur âge : ils entretiennent avec certains des échanges amicaux pendant les temps hors scolaires ; vis-à-vis d'autres jeunes, ils font preuve d'indifférence ou même d'agressivité. Les bandes se mêlent aux autres jeunes et partagent des moments de convivialité pendant lesquels l'information circule. Ces moments font partie de la vie du quartier et contribuent à l'entretenir. Les bandes ne règnent pas en maîtres des lieux : « Ce qui m'inquiète aujourd'hui, c'est cette distance qui se met en place dans le quartier entre le pôle déviant et les autres pôles normatifs. Certains ont des discours très sévères vis-à-vis des jeunes du même âge. Ils se distinguent des jeunes des bandes, en disant qu'ils le doivent à leur volonté de s'en sortir. Il y a là un enjeu important car ces discours produisent de la radicalisation. Quand il n'y a pas ces moments de modération, de mélange, de mixité normative qui maintiennent

20. RUBI S., « Les « crapuleuses » : masculinisation des comportements ou application de la loi des plus fortes ? », *VEI Enjeux*, n°128, mars 2002.





LES PHÉNOMÈNES DE BANDES EN FRANCE

un quartier à une échelle vivable pour tout le monde, plus rien ne modère la bande. Et quand plus rien ne retient la bande, la dynamique de surenchère prend un poids important. »²¹

Dans beaucoup de quartiers, les bandes se sont déjà coupées d'une partie de la jeunesse, celle qui ne fréquente pas l'espace public, qui a son réseau de sociabilité et ses activités hors du territoire. Entre les bandes et ces jeunes, les relations peuvent être tendues. Si chacun affecte en général de l'indifférence vis-à-vis de l'autre et évite de se croiser, certains jeunes des bandes peuvent prendre plaisir à ennuyer un jeune qui habite là et se contente de traverser la cité. « Ces jeunes hors du groupe "jeunes de la cité" ne sont que de passage dans la cité. De plus, ils sont en position d'infériorité : ils sont seuls contre un groupe de 10 ou 15 personnes, ils ont peur de ce groupe, le méprisent souvent, et les autres le savent. Des deux côtés, il y a de la méfiance et de la suspicion : le jeune seul espère qu'il n'aura pas d'ennuis, les jeunes sentent ce que celui-ci pense d'eux. Pour les "jeunes de la cité", ces jeunes qui vivent là et traversent l'espace public sont des étrangers. Ils n'éprouvent aucune empathie pour eux. »²²

Dans certains quartiers, les relations avec les habitants sont très tendues. Cette tension est fonction de l'importance des activités délinquantes qui y ont cours. Ainsi, dans certaines cités de la banlieue parisienne, les bandes ont assis leur domination sur le quartier et y entretiennent une crainte salutaire pour le bon déroulement de leurs activités. Si leur domination repose au départ sur des fondements instables, elle finit par s'ancrer grâce aux méthodes d'intimidation et de représailles exercées par la bande. Celui qui dénonce les agissements de la bande encourt sifflements dans l'espace public, représailles sur ses biens (sa voiture notamment), voire sur sa famille. Dans certaines zones, il suffirait souvent que quelques personnes se mobilisent dès les premiers attroupements et les premiers signes de déviance pour disperser le groupe. Dans d'autres où la criminalité organisée est déjà bien installée, les bandes qui peuvent en être les relais bénéficient de l'influence de leurs aînés.

21. Entretien avec Marwan Mohammed, *op. cit.*

22. Entretien avec Thomas Sauvadet, *op. cit.*





VIE DE LA BANDE / VIE DANS LA BANDE

POINTS DE VUE

Françoise DE VEYRINAS

Adjointe au Maire de Toulouse (31)
Entretien du 15 juin 2006

Toulouse : 426 700 habitants. Une progression démographique parmi les plus importantes de France. Une ville centre et une première couronne très attractives.
33% de la population a moins de 25 ans. 28% de ces jeunes sont au chômage.
4 zones urbaines sensibles. 36% de la population ZUS est au chômage.

Quels sont les principaux problèmes de sécurité dans votre ville ?

En 2005, les 2/3 des faits constatés sur la ville sont des vols et des cambriolages. Les vols avec violence ont augmenté.

Dès 1999, le diagnostic local de sécurité a mis en évidence la particularité toulousaine : une délinquance essentiellement endogène et des phénomènes qui s'exportent vers le reste de l'agglomération. L'ambiance et la tranquillité publique du centre ville se sont nettement dégradées, du fait notamment de tags, de bruits, de la gêne automobile, et d'une plus grande insécurité dans les commerces. La délinquance est concentrée à un niveau micro-territorial, et notamment dans les quartiers d'habitat social.

Comment définissez-vous la bande ?

À Toulouse, nous ne parlons pas de bandes mais plutôt de regroupements de jeunes. Nous ne connaissons pas de phénomènes d'affrontements entre bandes rivales ou de descentes. Il n'y a pas de signes de reconnaissance distinctifs comme les vêtements par exemple.





LES PHÉNOMÈNES DE BANDES EN FRANCE

Ce sont des groupes majoritairement masculins. Ils fréquentent régulièrement l'espace public, dès 11 heures le matin jusque tard dans la nuit. Ces jeunes entretiennent des liens relativement étroits ; il arrive que des leaders émergent. Ces groupes sont souvent désœuvrés, ils se coupent progressivement des offres socio-éducatives et des propositions institutionnelles en matière d'insertion et d'emploi. Parfois, ils versent dans la délinquance (usage ou trafic de stupéfiants, trafic de cigarettes, recel de marchandises volées, rodéos, vols de véhicules).

Ces groupes comprennent de 5 à une vingtaine de jeunes, voire une trentaine. Les regroupements sont très localisés : pieds d'immeuble, halls d'entrée, passages couverts, centres commerciaux du quartier. Il semble y avoir une spécificité selon les quartiers. Dans certains, les regroupements de jeunes sont relativement statiques ; ils sont les auteurs des faits commis dans le quartier. Dans d'autres quartiers, les jeunes se déplacent en fin de journée. On constate des connexions avec des groupes extérieurs, notamment en matière de trafic de stupéfiants.



Ces phénomènes de regroupement prennent-ils de l'ampleur ?

Il n'y a pas d'amplification des phénomènes de regroupement. Ces phénomènes existaient déjà il y a quelques années : les habitants constatent des regroupements similaires dans les mêmes endroits, avec des individus différents. Ces groupes fluctuent en fonction des vagues d'interpellation, certains qui sont cassés se reconstituent progressivement.

Ces groupes se déplacent du fait des opérations de rénovation urbaine. Certaines démolitions déstabilisent les regroupements, en pied d'immeuble notamment. Elles créent des crispations et engendrent parfois des dégradations, des atteintes aux biens publics ou privés, des agressions d'agents présents sur le terrain. Les jeunes tentent de reprendre prise sur le territoire « confisqué » du fait des opérations de renouvellement urbain.

S'il n'y a pas d'amplification des regroupements là où ils existent depuis longtemps, il y a par contre une diffusion et une





VIE DE LA BANDE / VIE DANS LA BANDE

propagation de ce phénomène sur l'ensemble du territoire toulousain et sur des groupes d'habitation plus petits. On constate ce type de phénomène dans des communes relativement aisées, avec des jeunes moins durs cependant.

Quelles attentes ces phénomènes suscitent-ils chez les habitants ?

En décembre 1998, un jeune a été tué au cours d'une intervention de police. Suite à cela, des événements ont eu lieu dans le quartier dont le jeune était issu. La population a demandé l'instauration d'un dialogue avec les élus locaux afin d'obtenir davantage de réponses en termes d'actions de prévention, d'éducation et de soutien à la parentalité.

Suite aux événements de novembre 2005, la demande a porté également sur une présence policière accrue. Pour la population et les acteurs de terrain, la fin de la police de proximité a marqué la fin d'une police plus à l'écoute, plus réactive sur de petits signalements, et qui assurait la régulation de la tranquillité publique. Il y a une nostalgie de la police de proximité.



Quel rôle le Maire doit-il selon vous assumer en matière de prévention et de lutte contre les phénomènes de bandes ?

Le Maire doit promouvoir des actions de proximité. Dans le cadre de la politique de la ville, nous menons un travail d'accompagnement et de financement des associations intervenant sur les quartiers.

Le dispositif de réussite éducative nous a permis de mettre en place, avec des structures socio-éducatives, un système de prise en charge et d'accompagnement des sanctions scolaires, ainsi que des ateliers de médiation sur la violence.

Nous finançons des associations intervenant sur les conduites à risque et les conduites addictives ; elles vont au-devant des jeunes et les amènent progressivement vers les dispositifs de droit commun.

Nous menons également des actions de prévention de la récidive à destination des mineurs âgés de plus de 16 ans et des





LES PHÉNOMÈNES DE BANDES EN FRANCE

jeunes majeurs placés sous main de justice. Afin de préparer la sortie de prison, la mission locale et la protection judiciaire de la jeunesse leur proposent une aide à l'insertion socio-professionnelle et un accompagnement dans les démarches administratives.

La volonté actuelle de la ville est de relancer le contrat local de sécurité et de travailler sur la complémentarité prévention/répression. Nous mettons en place des commissions locales sur les questions de sécurité et de tranquillité publique. Elles nous permettent d'avoir un bon niveau d'information sur les faits de regroupement, les usages des lieux, les dégradations commises, et d'envisager des actions concertées avec l'ensemble de nos partenaires.

Quels sont les moyens dont le Maire dispose pour prévenir et lutter contre les phénomènes de bandes ?

Deux groupes locaux de traitement de la délinquance ont été activés : ils assurent la liaison entre les demandes des différents partenaires et permettent la coordination des réponses policière et judiciaire.

Nous souhaitons réactiver le protocole de traitement des incivilités qui apportait une réponse rapide à ces faits grâce à une médiation pénale et judiciaire. Pour les jeunes de 10/13 ans qui commettent ces incivilités, il serait intéressant de rappeler aux familles leur responsabilité parentale, et de mettre en place un soutien à la parentalité.

Des clubs d'insertion ont été mis sur pied dans le cadre des projets de renouvellement urbain. Ils permettent d'embaucher des jeunes issus des quartiers pour participer à la réalisation des équipements et des reconstructions.





VIE DE LA BANDE / VIE DANS LA BANDE

Marwan MOHAMMED

Docteur au Centre de recherches sociologiques sur le droit et les
institutions pénales
Entretien du 3 avril 2006

Comment définissez-vous la bande ?

On ne peut définir la bande que dans un rapport à la norme locale, et par rapport à d'autres styles de vie. On ne peut la définir sans l'opposer à d'autres formes de groupes, qui sont assez proches. La délinquance n'est pas le but de la bande, ce n'est pas pour cela qu'elle existe, mais c'est ce qui va la différencier d'autres formes de groupes du même âge. J'oppose le pôle déviant et délinquant, qui est pour moi l'univers des bandes, aux autres pôles normatifs.

Ces oppositions entre pôles sont en phase avec les modes de catégorisation des jeunes et de la population. On retrouve les mêmes frontières, entre les différents groupes et les manières de les désigner. Le pôle normatif est le « délire » dans le langage des jeunes. Les jeunes eux-mêmes font l'opposition entre les bons et les mauvais délires.

Les filles participent-elles aux bandes ?

La participation des filles aux bandes dépend des moments. Elles participent aux bandes, ainsi que d'autres jeunes du quartier, au temps post-scolaire. La bande est alors un lieu de mixité normative. Ce qu'elle n'est plus aux temps tardifs.

Les filles ont deux rôles importants : un rôle de moralisation et un rôle d'incitation. Au cours de mon étude sur les affrontements entre bandes, les jeunes m'ont expliqué que ces affrontements avaient souvent pour origine des histoires liées à la réputation. Dans ces moments, l'information circule beaucoup : pour que l'affrontement naisse, s'entretienne ou se termine, il faut que l'information circule. Les filles ont un rôle actif dans ces trois moments.





LES PHÉNOMÈNES DE BANDES EN FRANCE

Quand la bande entre en action, les filles disparaissent. Dans l'univers déviant, on pousse le rapport à la virilité plus loin que dans les autres groupes de pairs. Les rapports de domination sont très forts car ils permettent de se valoriser. Pour les filles, c'est dur de rentrer dans ces rapports de domination.

Les bandes se constituent-elles sur un mode ethnique ?

Non. Le premier critère de constitution des bandes est normatif. Cependant le normatif est tout ce qui fait homogénéité et proximité sociale, et l'ethnicité peut faire proximité.

La bande ne se constitue pas à partir de critères ethniques mais fonctionne beaucoup à partir des modes de désignation culturalistes. Le culturalisme est très présent dans les relations sociales. Je ne suis cependant pas d'accord avec les discours sur une ghettoïsation et une ethnicisation à l'américaine. Les bandes sont toujours le reflet de la répartition ethnique d'un quartier.



Quels facteurs incitent un jeune à entrer dans une bande ?



On retrouve dans les bandes ceux qui ont des parcours scolaires difficiles et un avenir socio-professionnel en danger. Les ruptures scolaires sont un élément fondamental. Dans le pôle déviant et délinquant, il n'y a pratiquement que ceux en rupture scolaire depuis le collège ou même plus tôt. Les jeunes les plus engagés et les plus dépendants de la bande sont particulièrement en échec scolaire.

Les jeunes héritent du pôle déviant. Les générations d'aujourd'hui reproduisent quelque chose qui s'impose à eux, dans l'environnement local. Des synergies se créent, des modèles de conduite et un champ des possibles sont proposés. Quel est le modèle le plus visible, celui qui fait sa publicité chaque jour ? Une transmission du pôle déviant, directe ou indirecte, se fait également entre frères et sœurs et entre cousins. Ils valorisent le pôle déviant entre eux, et en même temps une certaine norme de comportement.





VIE DE LA BANDE / VIE DANS LA BANDE

Comment les rôles se répartissent-ils au sein de la bande ?

Les positions se hiérarchisent au sein de la bande en fonction des compétences physiques et mentales de chacun. J'appelle ça le « oufisme ». Les leaders des bandes ont cette capacité à dominer physiquement et mentalement, cette capacité à aller plus loin que les autres.

Les bandes portent en elles-mêmes l'arbitraire de la surenchère. La hiérarchie se met en place au quotidien (les jeunes montrent leur capacité à dominer les autres, à se faire respecter et à être présent tout le temps) mais aussi dans l'action.

Cependant, pour asseoir son leadership, il ne suffit pas de dominer, il faut aussi faire preuve de philanthropie. Les leaders font preuve de générosité, de telle sorte qu'un équilibre général s'instaure. On ne peut asseoir sa domination seulement en écrasant et en humiliant.

Ce système de domination engendre beaucoup de conflits au sein de la bande : certains n'acceptent pas la manière dont ils sont traités. Des scissions se produisent. Pour que la bande continue à vivre, il faut que la modération se fasse par le haut, et elle est généralement le fait de plusieurs leaders.

La bande, c'est aussi des rapports de dons/contre-dons, des rapports de générosité et de solidarité. La bande est un ensemble de sous-groupes ; au sein des sous-groupes, il y a des liens forts. Les conflits ont souvent lieu entre jeunes appartenant à des sous-groupes différents.

Les phénomènes de bandes se sont-ils aggravés et risquent-ils selon vous de s'aggraver ?

Je ne serais pas surpris si on me prouvait statistiquement qu'il y a plus de jeunes et de bandes, et que les actes qu'elles commettent sont plus graves.

Ce qui m'inquiète aujourd'hui, c'est cette distance qui se met en place entre le pôle déviant et les autres pôles normatifs. Cette distance se met en place même dans les discours. Certains ont des discours très sévères vis-à-vis des jeunes de leur âge : ils s'en distinguent en disant qu'ils doivent leur indépendance à leur volonté de s'en sortir.





LES PHÉNOMÈNES DE BANDES EN FRANCE

Il y a là un enjeu important car ces discours produisent de la radicalisation. Les moments de modération, de mélange et de mixité normative maintiennent un quartier à une échelle vivable pour tout le monde.

Quelles actions faudrait-il mettre en œuvre pour prévenir la constitution des bandes ?

On n'a pas pris la mesure de l'investissement nécessaire dans la lutte contre l'échec scolaire. En amont, la précarité et la trajectoire scolaire jouent énormément. En aval, ce sont les difficultés d'insertion.

Il ne faut pas négliger le groupe dans les modes d'action à mettre en place. Personne ne peut donner ou offrir ce qu'apporte le groupe à un moment donné. L'éducateur n'est que de passage. Qui valorise le jeune et lui permet d'accéder à la reconnaissance en dehors de ces moments ? Le groupe. Quand on réussit à convaincre le groupe, on donne un impact collectif à ce qu'on dit.



Quelles sont, selon vous, les différences entre la bande et la bande organisée ? Existe-t-il des points de passage de l'une à l'autre ?



À partir du moment où on passe à la criminalité organisée, on n'est plus du tout dans un fonctionnement en bande. On peut instrumentaliser la bande mais on est dans d'autres réseaux et d'autres pratiques. La bande organisée a par définition un certain niveau d'organisation et de logistique. Les risques judiciaires sont beaucoup plus importants. Les liens entre les membres du groupe sont utilitaires. Seul un petit nombre de jeunes appartenant aux bandes s'insère dans la criminalité organisée.

Deux facteurs importants favorisent le passage des bandes aux bandes organisées : la taille du quartier et le degré d'imprégnation de la criminalité organisée. Les groupes criminels captent leurs nouveaux membres. La jonction se fait par le biais des trafics de drogue. Le trafic de cannabis est le principal espace de connexion entre la délinquance juvénile et le crime organisé.





BANDES ET ACTIVITÉS DÉLINQUANTES



« La différence fondamentale entre le grand banditisme et les phénomènes de bandes, c'est que le premier est motivé par l'argent tandis qu'un rien incite les seconds à agir, l'honneur par exemple. La violence des bandes relève davantage de l'irrationnel. »

Olivier HÉDON

Chef de la Sûreté départementale du Val d'Oise (95)
Réunion du groupe de travail, 03/04/2002



BANDES ET ACTIVITÉS DÉLINQUANTES

DÉLINQUANCE EN BANDE ET INCRIMINATIONS PÉNALES

Art. 121-7 C. pén.

« Est complice d'un crime ou d'un délit la personne qui sciemment, par aide ou assistance, en a facilité la préparation ou la consommation.
Est également complice la personne qui par don, promesse, menace, ordre, abus d'autorité ou de pouvoir aura provoqué à une infraction ou donné des instructions pour la commettre. »

Art. 132-71 C. pén.

« Constitue une bande organisée au sens de la loi tout groupement formé ou toute entente établie en vue de la préparation, caractérisée par un ou plusieurs faits matériels, d'une ou de plusieurs infractions. »

Art. 450-1 C. pén.

« Constitue une association de malfaiteurs tout groupement formé ou entente établie en vue de la préparation, caractérisée par un ou plusieurs faits matériels, d'un ou plusieurs crimes ou d'un ou plusieurs délits punis d'au moins cinq ans d'emprisonnement.

Lorsque les infractions préparées sont des crimes ou des délits punis de dix ans d'emprisonnement, la participation à une association de malfaiteurs est punie de dix ans d'emprisonnement et de 150 000 euros d'amende.

Lorsque les infractions préparées sont des délits punis d'au moins cinq ans d'emprisonnement, la participation à une association de malfaiteurs est punie de cinq ans d'emprisonnement et de 75 000 euros d'amende. »

La délinquance des bandes couvre un large spectre qui va de la délinquance d'expression à la délinquance d'acquisition. Les conduites expressives ont une valeur en elles-mêmes contrairement aux conduites acquiescives qui génèrent des gains matériels. Toutes cependant sont pour les jeunes un moyen d'obtenir la reconnaissance et le respect de leurs pairs, d'acquiescir un statut au sein du groupe. Conduire sans permis, frimer au volant d'une voiture volée, dégrader, incendier, s'affronter aux autres bandes ou aux forces de police, autant de conduites qui valorisent les jeunes aux yeux de leurs pairs



LES PHÉNOMÈNES DE BANDES EN FRANCE

et renforcent leur sentiment de puissance. Petits trafics, vols, ventes de marchandises permettent d'acquérir ces objets qui sont autant de signes de distinction et de prestige aux yeux de la jeunesse : vêtements et objets de marque, scooter ou voiture, argent liquide, etc.

La délinquance des bandes est une délinquance amateur, très peu organisée. Elle se nourrit essentiellement d'opportunités : « Les bandes utilisent la facilité d'abri et de protection que représente le territoire pour passer à l'action. Les jeunes vont commettre des vols sur des gens extérieurs au territoire, qui le traversent. Ce qui est caractéristique de la délinquance des bandes, c'est que l'on vole le bien le plus en vue : on vole prioritairement les lecteurs mp3 et les téléphones portables. La bande est en prise directe avec la société de consommation. Ces biens sont également facilement négociables auprès d'autres personnes. Le vol donne rapidement naissance à une économie de troc (échange de téléphone portable contre un bout de cannabis). » (un commissaire de police).



Dans sa vie, toute bande ne commet pas nécessairement l'ensemble des infractions qui compose ce spectre. Selon les lieux, en fonction du contrôle social effectif, de la désocialisation des jeunes concernés et de l'implantation de la criminalité organisée, les bandes sont plus ou moins impliquées dans la délinquance. D'un quartier à l'autre, l'intensité des troubles à la tranquillité et à l'ordre publics varie.



De même, les jeunes des bandes ne sont pas tous impliqués au même degré dans la délinquance. D'une part, les membres de la bande agissent rarement tous ensemble. Il s'agit la plupart du temps d'une délinquance en petit groupe, 2 voire 4 personnes maximum. D'autre part, l'implication des jeunes dans la délinquance dépend de leur âge : les pratiques délinquantes sont souvent associées à des classes d'âge, et plus le jeune est âgé, plus la délinquance est dure.

Si ces constats peuvent avoir valeur de règles, comme toutes règles ils ont leurs exceptions. Il est difficile de dresser un tableau des correspondances entre les types de pratiques et l'âge de leurs protagonistes car les pratiques évoluent avec le temps, changent selon les lieux, et certains jeunes font parfois



BANDES ET ACTIVITÉS DÉLINQUANTES

preuve d'audace malgré leur jeune âge. De plus, certains mineurs profitent de ne pas faire l'objet de poursuites pour commettre de nombreuses infractions. Comme le souligne ce commissaire de police, « au niveau des cités délinquantes du sud francilien, certains jeunes de 14/15 ans sont déjà impliqués dans le grand banditisme. »

Certains actes de délinquance ostensibles et médiatisés comme le sont les violences urbaines et les affrontements entre bandes donnent une vision déformée de celles-ci. Participent à ces activités des jeunes beaucoup plus nombreux que ceux d'ordinaire impliqués dans les activités de la bande. Ces activités mobilisent en fait le réseau relationnel des jeunes, petits et grands y participent ; s'agrègent alors jeunes des bandes et jeunes des quartiers pour défendre un honneur bafoué, répondre à un outrage ou à une provocation.

Les violences urbaines

L'implication des bandes dans les violences urbaines²³ telles que la France en connaît depuis les années 1980 n'est pas évidente. Il n'est pas possible d'établir une corrélation entre violences urbaines et présence d'une bande sur le territoire de l'exaction. Les avis en la matière divergent, et les constats aussi : « Les noyaux durs de chaque quartier ont également formé le noyau dur des individus impliqués dans les actes de violences urbaines. » (un commissaire de police) ; « Les bandes ne participent pas nécessairement aux violences urbaines. Celles-ci peuvent se produire dans des zones où il n'y a pas de bande. » (un colonel de gendarmerie).

Les faits les plus spectaculaires de violence urbaine que sont les émeutes associent souvent des jeunes du quartier

23. Pour en rendre compte, la commissaire Bui-Trong a élaboré une échelle, comportant 8 degrés de violence : les destructions par le feu, les comportements déviants liés à la voiture, les vols, les rixes et les incivilités ; le harcèlement des individus incarnant l'autorité ou la réussite ; les agressions physiques et intimidations des personnes représentant l'autorité publique ; les caillassages des voitures de police ; les attroupements entravant les interventions policières ; l'agression des policiers ; la mini-émeute ; et l'émeute. Ces statistiques ont été abandonnées à la fin de l'année 2000.



LES PHÉNOMÈNES DE BANDES EN FRANCE

qui n'ont pas d'ordinaire d'activité délinquante. Ces attroupe-ments demeurent spontanés et sont généralement liés à un événement (arrestation d'un jeune, décision judiciaire, accident au cours d'une intervention policière, etc). Lorsque ces faits se prolongent voire s'étendent à d'autres quartiers comme cela a été le cas au mois de novembre 2005, les agitateurs habituels y prennent part. La confusion générale permet aux moins téméraires comme aux plus aguerris d'exprimer par la violence un sentiment d'exclusion commun à la jeunesse des quartiers en souffrance.

La dimension politique des violences urbaines est pour le moins incertaine. Peut-on identifier derrière ces accès de violence l'expression d'une revendication politique ? Certes, s'expriment à ces occasions une colère et un ressentiment partagés par de nombreux jeunes, quels que soient leur lieu de vie et leurs expériences. Cependant, personne ne les fédère, même localement ; rien n'est revendiqué, sauf l'envie de tout détruire ; aucune vision commune n'anime les protagonistes de ces événements. Il s'agit tout au plus d'une conscience politique embryonnaire, encore à la recherche de ses porte-parole. « On intellectualise beaucoup ce que pensent les gamins. Ils n'ont pas conscience de ces schémas-là. Ils sont dans l'appropriation immédiate, dans l'accès à un plaisir ou la représentation qu'ils se font du plaisir. On voudrait que ces jeunes traduisent leur violence en discours politique. C'est une pensée élitiste. Ces jeunes ne sont pas là-dedans, ils sont dans une révolte. Il faut trouver des médiateurs. Il faudrait les inventer ; pour l'instant, ils n'existent pas. Ces médiateurs émergeront progressivement. On aura des passeurs de message à la condition qu'ils soient issus de leurs rangs et qu'on les respecte comme tels. Mais pour l'instant on ne les respecte pas comme tels. Il faut que les plus dynamiques d'entre eux créent leurs propres modèles. » (un procureur de la République).

Ces moments de désordre sont surtout l'occasion pour ces jeunes de faire parler d'eux, de se montrer bien plus que d'exprimer une opinion. Les faits relatés dans les médias, les reportages ou photographies qui les accompagnent souvent leur servent de faire valoir. En témoignent les mises en scènes



BANDES ET ACTIVITÉS DÉLINQUANTES

de soi et les poses devant les objectifs. « Une véritable « culture de l'exploit » sort confortée de la lecture des journaux. Figurer dans le journal, c'est montrer aux autres que l'on existe que l'on peut faire comme eux ou « mieux » qu'eux, et c'est donner au groupe plus de consistance sociale. »²⁴ La couverture médiatique de ces événements contribue à renforcer leur sentiment de puissance.

Les affrontements entre bandes

À la manière des violences urbaines, si les affrontements entre bandes associent des jeunes qui ont comme point commun l'appartenance à un même territoire, ils ne fréquentent pas nécessairement une bande clairement identifiée. Tous les affrontements ne réunissent pas des cinquantaines de jeunes comme cela a pu se produire, et des bandes bien individualisées peuvent en être les acteurs. Mais ces jeunes ne constituent pas à proprement parler une bande.

Les affrontements entre bandes inquiètent car ils sont spectaculaires, violents et incontrôlables. Spectaculaires car ils associent beaucoup de monde et se déroulent dans des lieux ouverts, fréquentés par le public, comme les transports en commun, les gares ou encore les parvis des établissements scolaires. Violents car leurs protagonistes sont souvent armés d'objets de plus en plus incongrus (marteaux), de plus en plus dangereux (morceaux de bois hérissés de clous). Incontrôlables car les jeunes sont tour à tour auteurs et victimes de violences, et la police a du mal à anticiper et à canaliser ce phénomène.

Les raisons ou prétextes qui déclenchent ces affrontements sont souvent dérisoires : mère bousculée par un jeune, regard de travers, histoires amoureuses, tout événement qui porte atteinte à l'honneur ou à la réputation d'un quartier. Les rivalités préexistantes favorisent la montée en puissance du litige. L'affrontement peut survenir très tôt après l'événement déclencheur. Les jeunes font alors preuve d'une capacité à

24. BORDES-BENYOUN C., TANDIAN A, « Le rapport aux savoirs des enfants et adolescents des banlieues toulousaines », *VEI, Diversité*, mars 2006, n°144, p. 124.



LES PHÉNOMÈNES DE BANDES EN FRANCE

s'organiser, et exploitent les vecteurs de la technologie pour mobiliser leur réseau de connaissance. Téléphones portables et blogs permettent une circulation rapide de l'information et une coordination des membres de l'expédition. Sur les lieux de l'affrontement, ils prennent la précaution de se couvrir pour cacher leur identité.

PERSPECTIVE

Comment mobiliser ses partenaires et accroître la réactivité de chacun ? Quelques formules mises au point par les collectivités

Certains conseils locaux de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) comprennent plusieurs types de formation, dont les cellules de veille opérationnelles. Ces cellules permettent de suivre l'évolution des territoires et de réagir aux événements qui s'y produisent. Réunissant un nombre restreint d'acteurs de la prévention et de la sécurité, elles sont un outil efficace pour mobiliser ses membres et intervenir promptement.

Ces cellules de veille ont des formes et des intitulés différents selon les collectivités concernées mais toutes ont un même objectif : être réactif. Certaines ont plutôt vocation à agir au quotidien, d'autres à faire face à des situations de crise ou d'urgence. Pour agir au quotidien, des réunions sont organisées chaque semaine, sur des thématiques de travail définies ou pour régler les questions de tensions survenues pendant la semaine. Les cellules réunies pour régler des situations de crise ou d'urgence permettent à leurs participants de produire une analyse commune des faits et de coordonner leurs interventions.

Des dispositifs de ce type existent également en dehors du cadre du CLSPD stricto sensu. Certaines collectivités ont ainsi constitué des groupes d'analyse situés dans les quartiers mais localisés au niveau des établissements scolaires. Ceux-ci étant bien souvent le point de cristallisation des événements qui se sont produits dans le quartier, de tels groupes d'analyse permettent d'anticiper les conflits dans ou aux abords des établissements et de proposer des solutions.

De manière plus ou moins formelle, certaines collectivités ont également mis au point un réseau d'alerte par mail grâce auquel les partenaires de la prévention et de la sécurité (gestionnaires des réseaux de transports en commun, responsables des établissements scolaires, responsables municipaux et représentants de l'ordre) s'informent des mouvements survenus et anticipent les événements qui risquent d'en découler.



BANDES ET ACTIVITÉS DÉLINQUANTES

PERSPECTIVE

Un dispositif de gestion des affrontements entre bandes à Sénart (77) : le comité de médiation pluri-communal

Contexte

La répression des affrontements entre bandes est impossible. Auteurs et victimes se confondent, chacun l'est tour à tour. La police peine à contenir ces phénomènes et à réunir les preuves de l'acte matériel sans lesquelles la justice ne peut réprimer les auteurs (qui sont les auteurs, qui sont les victimes ? ; les jeunes cachent leur visage sous des capuches qui leur enveloppent la tête). Les témoins sont peu fiables, certains profitant de l'occasion pour dénoncer des jeunes qui n'étaient pas sur les lieux.

Un premier dispositif de type dissuasif a été mis en place associant les CRS, stationnés à proximité des établissements scolaires, la police municipale et le directeur d'établissement, présent sur le parvis du collège ou du lycée.

Résultat : les affrontements se sont déplacés.

Les affrontements regroupant plusieurs dizaines de jeunes des quartiers des villes membres de l'intercommunalité, le projet de créer un dispositif associant les représentants de ces villes a été initié.

Action

Un comité de médiation a été constitué afin d'assurer une présence humaine aux abords des établissements sensibles aux risques d'affrontement et de désamorcer les conflits par le dialogue.

Ce comité est composé de personnes ressources issues des quartiers, avec une image positive leur permettant d'avoir une influence sur les jeunes, ainsi que des responsables des services Jeunesse et Prévention des communes concernées. Il regroupe 8 personnes.

Le comité de médiation peut être mobilisé de façon ponctuelle. Un réseau d'échange d'informations par téléphone et par mail permet de réunir ses membres très rapidement. Il est présent sur les lieux lorsque des risques d'affrontements ont été identifiés.

Bandes et criminalité organisée

La bande est avant tout un lieu de convivialité. Bien que porteur d'une culture déviante, la délinquance n'est pas la motivation première du regroupement, contrairement aux groupes criminels formés et organisés en vue d'exercer une activité délinquante. D'un groupe à l'autre, il y a peu de points communs entre les individus concernés, l'organisation du groupe, les actes de délinquance commis.

Les individus engagés dans la criminalité organisée sont plus âgés que les jeunes qui participent aux bandes. Les bandes organisées regroupent essentiellement des jeunes adultes ayant passé la vingtaine et qui décident de vivre des revenus de leurs activités criminelles. La délinquance est une activité à temps plein qu'il faut organiser.



LES PHÉNOMÈNES DE BANDES EN FRANCE

Les groupes criminels réglementent le fonctionnement de leurs activités et disposent d'un réseau qui leur permet de les mener à bien. Discrets, ils privilégient le calme, à la différence des bandes réputées pour leurs comportements démonstratifs et leurs conduites délinquantes expressives. Les groupes criminels ont souvent leur spécialité, et leur délinquance a une grande valeur ajoutée. « Certains quartiers connaissent un phénomène de criminalité organisée. Nous ne sommes plus dans les phénomènes de bandes. On a un milieu criminel structuré, qui ne commet pas d'actes de délinquance tous les jours comme le font les bandes. Ils braquent, ils font du trafic de drogues, ils vivent du racket ou de la prostitution. Ces groupes criminels me font penser dans leur structuration aux gangs. Ils peuvent être très violents, et tenir tout un quartier. » (un procureur de la République).

Bandes juvéniles et groupes criminels ne sont pas pour autant deux univers strictement distincts. Le trafic de stupéfiants est une activité bien connue commune à ces deux univers. Mais si la bande y participe, c'est à une petite échelle. Elle n'organise pas le trafic, elle est au bout de la chaîne de distribution ; « la bande est un petit détaillant » (un commissaire de police). Ses membres sont aussi utilisés comme main d'œuvre : faire le guet, voler une voiture pour organiser le prochain convoi d'approvisionnement.

Des passerelles existent entre ces deux types de groupes. Les nouveaux membres des groupes criminels sont certains des jeunes qui participaient aux bandes quelques années auparavant. La bande est une première étape dans la déviance mais la majorité de ses membres stoppe sa carrière à ce stade-là. L'âge adulte fait prendre conscience à certains que le moment de s'insérer est venu, d'autres ont trouvé cette stabilité affective qui dans bien des cas provoque l'arrêt des activités avec la bande, d'autres se sont engagés dans des processus de marginalisation. Seul un petit nombre s'insère dans le milieu de la criminalité organisée.

Les groupes criminels exercent sur ces jeunes un grand pouvoir d'attraction, comme la bande a pu en son temps fasciner les plus jeunes. « Deux facteurs importants favorisent le





BANDES ET ACTIVITÉS DÉLINQUANTES

passage des bandes aux bandes organisées : la taille du quartier et le degré d'imprégnation de la criminalité organisée. La proximité des différents groupes par l'existence de relais facilite les passages d'un groupe à l'autre. Les groupes criminels captent leurs nouveaux membres : ça se fait dans le parcours, le jeune développe des capacités, et de l'autre des besoins se créent. La jonction se fait par le biais des trafics de drogue. Le trafic de cannabis est le principal espace de connexion entre la délinquance juvénile et le crime organisé.²⁵ « On démontre dans la bande son aptitude à faire partie d'une bande organisée : on va monter sa solidarité, sa capacité à s'investir dans une activité, à se plier à des règles. Au bout d'un certain temps, en général après la deuxième incarcération, on ne voit plus certains individus : ils sont sur le territoire, ils y exercent une influence, mais ils deviennent invisibles (courtoisie envers la police, papiers en règle) et occupent une place dans la bande organisée. » (un commissaire de police).



PERSPECTIVE

Engager un travail éducatif avec les bandes : le témoignage d'un éducateur de prévention spécialisée



Les pratiques éducatives des professionnels ont évolué en même temps que les bandes changeaient de nature. On ne s'adresse pas de la même manière à un groupe structuré, à des jeunes intégrés dans une organisation de bande, qu'à un groupe fluctuant, avec lequel les jeunes entretiennent des relations plus ou moins fortes. Face à une bande composée d'un noyau dur et de satellites, les éducateurs commencent par dissocier les cercles d'appartenance au groupe afin d'identifier les jeunes les plus fragiles dans cette appartenance et les moins désocialisés.

L'éducateur doit adapter sa stratégie d'approche des jeunes en fonction du quartier dans lequel il intervient. Les situations sur les quartiers ne sont pas toujours propices au travail de l'éducateur de rue : chaque quartier a son histoire, certains quartiers sont très fermés et il est très difficile d'entrer en contact avec les jeunes. Les éducateurs manquent de clés d'entrée aussi mettent-ils au point des stratégies d'approche décalée. Cela peut consister à accompagner les jeunes et leurs familles au cours des procédures judiciaires, dans leurs rapports avec les avocats et les juges ; ces vecteurs administratifs et juridiques permettent alors à l'éducateur d'établir un contact fiable avec le groupe dont ces jeunes font partie. Cela peut consister aussi à rencontrer un jeune incarcéré et à lui faire une offre éducative. Les autres membres de la bande apprennent l'existence de la démarche de l'éducateur, ce qui modifie leurs attitudes vis-à-vis de ce dernier : l'éducateur démontre l'intérêt qu'il porte à la situation du jeune, il propose son aide et la défiance peut tomber.

25. Entretien avec Marwan Mohammed, *op. cit.*





LES PHÉNOMÈNES DE BANDES EN FRANCE

PERSPECTIVE

La prise en charge institutionnelle des bandes

Absents des statistiques, les phénomènes de bandes ne sont pris en compte par les institutions répressives et éducatives qu'en second lieu. Elles s'intéressent avant tout aux individus. Le traitement proposé n'est pas adapté selon que les individus appartiennent ou non à une bande.

L'administration pénitentiaire tient compte de cette appartenance au moment de la répartition des effectifs au sein de ses établissements. La prévention des dynamiques de constitution ou de reconstitution des bandes en milieu carcéral se fait par anticipation. L'autorité judiciaire fournit les informations à l'administration pénitentiaire, sur la base des renseignements obtenus auprès de la Police, de la Gendarmerie, et des éducateurs. L'éclatement des groupes est la technique privilégiée de traitement de ces phénomènes. Si la bande se constitue en milieu fermé, des transferts sont effectués. Si ces phénomènes peuvent être gérés au sein même de l'établissement, l'enfermement individuel est privilégié. Pour lutter contre l'agrégation des jeunes, des activités sont mises en place sur des horaires différenciés.

Jusque dans les années 1970, la protection judiciaire de la jeunesse tenait compte des phénomènes de bandes et les traitaient en tant que tels. Elle pouvait d'autant moins les ignorer qu'au sein des foyers, les jeunes se structuraient en bande autour d'un ou deux meneurs. Leur travail consistait alors à « faire émerger un leader positif. Souvent, on s'intéressait à 3 ou 4 jeunes, auprès desquels on entreprenait un travail éducatif. On essayait de casser les leaders négatifs (indifférence ou mépris affiché à leur égard). Si on réussissait à faire évoluer un ou deux jeunes, c'est tout le reste du groupe qui suivait. » (un éducateur de la PJJ). Ce faisant, une attention moindre était portée à la vie personnelle et familiale du jeune. Cette méthode d'approche a aujourd'hui disparu au profit de l'accompagnement personnalisé du jeune.



PERSPECTIVE

Bandes de jeunes et gangs : similitudes et différences

Les phénomènes de bandes en France sont-ils comparables aux phénomènes de gangs outre-Atlantique ? Pour dissiper les idées reçues et comparer ces réalités, des chercheurs européens et américains ont constitué un groupe de recherche sur ces thématiques, l'Eurogang Group. À l'opposé de la vision stéréotypée du gang comme d'un groupe criminel dangereux, étendu et très organisé, il apparaît que le gang revêt des formes multiples, certaines structurations rappelant les bandes françaises.

« Notre recherche sur les gangs nous a permis d'identifier les facteurs de risque d'entrée dans un gang. On en dénombre 6 : un passé délinquant avant l'entrée dans le gang, des parents en difficulté, une surveillance parentale faible, un nombre élevé de pairs anti-sociaux, l'absentéisme scolaire, une exposition élevée à un environnement défavorisé. » (Malcom W. Klein, réunion du groupe de travail, 18/08/2002).

Depuis les années 1980, le profil des gangs s'est modifié. Hier localisés dans les grandes villes américaines et leurs banlieues, les gangs sont aujourd'hui présents sur l'ensemble du territoire. La diffusion de leur culture parmi la



BANDES ET ACTIVITÉS DÉLINQUANTES

jeunesse a contribué à créer de nouveaux types de gangs, faisant évoluer leur structure. Malcolm W. Klein identifie 5 types de gang : le gang traditionnel, le gang néo-traditionnel, le gang spécial, le gang collectif et le gang réduit. 5 critères permettent d'identifier ces gangs et de les différencier.

Le gang traditionnel est conforme à l'image que les Européens ont du gang américain : il s'agit d'un groupe composé de plus d'une centaine d'individus, ses membres peuvent avoir jusqu'à 30 ans de différence d'âge, le gang ayant lui-même une durée d'existence d'au moins 20 ans. Il est divisé en sous-groupes, répartis par âge ou par origine géographique, et éprouve un fort sentiment d'appartenance à un territoire déterminé. Son homologue, le gang néo-traditionnel, comprend moins de membres, de 50 à 100, et sa durée de vie est de 10 ans environ.

Le gang spécial comprend lui 50 individus maximum, la différence d'âge entre ses membres est modérée, et sa durée de vie est inférieure à 10 ans. Il n'est pas organisé en sous-groupes. Cependant, il est étroitement attaché à un territoire. Et contrairement aux autres types de gang identifiés, il a une activité criminelle spécialisée.

Le gang collectif est composé d'une centaine d'individus maximum, ses membres peuvent avoir jusqu'à 20 ans de différence d'âge. Sa durée de vie est de 10 à 15 ans. Il n'est pas divisé en sous-groupes, et n'est pas nécessairement attaché à un territoire.

Le gang réduit, enfin, comprend 50 individus maximum, ses membres ont moins de 10 ans de différence d'âge, et sa durée de vie est inférieure à 10 ans. Il n'est pas divisé en sous-groupes, et n'est pas nécessairement attaché à un territoire.

Ces gangs ont des caractéristiques communes. Le gang est l'identité principale de ses membres. Ce qui lui est fait, ce qu'on fait pour lui, et ce qu'on fait avec lui devient une source de réassurance. Les actions destinées à miner la solidarité du groupe renforcent au contraire sa cohésion. Toucher à l'identité du gang, c'est toucher à l'identité de ses membres. Pour contrer ces attaques, le gang se replie sur lui-même. « Il est important de ne pas confondre les différents types de gangs, et notamment le gang classique et le gang spécialisé. On ne lutte pas de la même manière contre l'un ou contre l'autre. Par exemple, face à la police, les membres d'un gang classique se serrent les coudes. L'action de la police leur donne un statut, une identité et une raison d'être qui n'existaient pas ou peu. » (Malcom W. Klein, réunion du groupe de travail, 18/08/2002).

La plupart des gangs est modérément organisée : le leadership est instable, et les valeurs et croyances du groupe influencent moyennement les comportements de ses membres. Les gangs, le gang spécial excepté, ont une activité délinquante variée.

Bandes et gangs ont de nombreux points communs. Le groupe des pairs est un refuge, une seconde famille tellement inclusive que le collectif peut prendre le pas sur l'individuel. Les rapports de domination à l'intérieur du groupe sont très forts, ce dernier finissant parfois par opprimer ses membres. Les gangs cependant regroupent un nombre d'individus beaucoup plus important que les bandes, ce qui implique des écarts d'âge de plusieurs années entre ses membres, ce qui n'est pas le cas des bandes françaises. Les bandes juvéniles sont en général dépourvues de réseau : elles ne s'inscrivent dans des réseaux que lorsqu'elles sont prêtes à basculer dans une délinquance qui relève alors de la criminalité organisée.



LES PHÉNOMÈNES DE BANDES EN FRANCE

POINTS DE VUE

François PUPPONI

Maire de Sarcelles (95)
Entretien du 27 avril 2006

Sarcelles : 58 000 habitants.
40% de la population a moins de 30 ans.
3 zones urbaines sensibles, 80% de la population sarcelloise vit en ZUS. L'une d'elle regroupe à elle seule 38 000 habitants.

Quels sont les principaux problèmes de sécurité dans votre ville ?

Il y a quelques années, nous avons surtout des problèmes d'affrontements entre bandes. Aujourd'hui, il s'agit essentiellement de vols avec violence, souvent générés par les mêmes bandes. Pendant des années, les jeunes se sont « fait la guerre ». En plus du travail de la Police et de la Justice, ils ont fini par prendre conscience des conséquences dramatiques de leurs comportements, dans leurs rangs notamment. Maintenant, ils ont basculé dans la violence acquisitive et la violence gratuite.

Ce changement se double d'un phénomène générationnel. Les jeunes des bandes qui ont aujourd'hui 25 ans se sont un peu calmés. Les petits du quartier, très marqués, reproduisent l'attitude des plus grands. Charisme des leaders, fascination, jeunes livrés à eux-mêmes à la recherche d'identité et de repères : l'effet de contamination est terrible.

Comment définissez-vous la bande ?

La bande est un groupe de jeunes issus du même quartier, voire du même immeuble, très hiérarchisé, avec un ou deux leaders, et qui agit en groupe. Ces jeunes sont solidaires des





BANDES ET ACTIVITÉS DÉLINQUANTES

acteurs du groupe quoi qu'il arrive. Ils sont soudés et assument toutes les actions des membres du groupe. Les bandes sont générationnelles : elles regroupent des jeunes du même âge.

Ces jeunes sont sous l'emprise de la logique du groupe, lequel exerce une pression à la fois physique et psychologique. Il y a toujours une ou deux personnes pour empêcher le reste du groupe d'évoluer favorablement. S'ajoute à cela une assez forte consommation d'alcool et de drogue. Les jeunes sont dans une spirale collective destructrice.

À chaque génération, une ou deux bandes émergent. La bande se crée entre 15 et 18 ans. Elle ne se crée pas nécessairement dans le même quartier que les précédentes.

Comment les bandes se manifestent-elles sur le territoire de votre ville ?

Les bandes se manifestent d'abord par une occupation du territoire. Elles ont besoin de rivalités : cela leur permet d'exister et de se développer. Les bandes occupent d'abord leur territoire de vie, puis, quand elles évoluent dans la délinquance, leur territoire de travail.

Quel rôle le Maire doit-il selon vous assumer en matière de prévention et de lutte contre les phénomènes de bandes ?

Le Maire est au centre de l'information : il doit assumer un rôle de coordination des différents intervenants. La ville de Sarcelles a mis en place un système d'alerte : dès qu'une bagarre ou une agression a lieu dans un quartier, la situation est analysée et les dispositifs sont activés. La Ville a eu à déplorer deux morts, conséquence des affrontements entre bandes. Depuis, dès qu'un établissement scolaire connaît un coup de pression, la Ville en est informée immédiatement. En fonction de l'identité de la victime et de celle de l'agresseur, nous savons quel quartier va réagir. Alors, nous mobilisons les animateurs, nous prévenons la Police et nous convoquons les jeunes.

Si on est réactif et que l'on s'attaque à la bande dès sa formation, à l'aide d'un travail social, éducatif et associatif, on peut arriver à faire en sorte qu'elle ne prenne pas plus





LES PHÉNOMÈNES DE BANDES EN FRANCE

d'importance. Mais il faut agir dès les prémices, et très fortement. Dès qu'un mineur commence à manquer l'école, dès qu'il est repéré, on le convoque avec ses parents et on essaie d'engager un travail. On essaie de mettre en place un système de suivi ou de prise en charge, soit par un club sportif, soit par une association ou un club de prévention. Nous essayons d'apporter une réponse préventive au fait qu'un jeune est en train de basculer.

Une fois le passage à l'acte effectué, nous disposons d'informations qui nous permettent de dire qui sont les jeunes impliqués. Nous menons un travail de prévention mais nous participons également à la répression en donnant des informations à la Police et à la Justice. En tant que responsable public et officier de police judiciaire, lorsque je sais qu'un jeune s'est fait agresser par la bande du quartier d'en face, je donne les noms des jeunes de cette bande. Les maires sont sur le terrain et ils doivent suivre ces phénomènes de très près.



Quels sont les moyens dont le Maire dispose pour prévenir et lutter contre les phénomènes de bandes ?



Le Maire a peu de moyens. Les villes manquent d'éducateurs spécialisés, de pédopsychiatres, de psychologues. Le problème est que les phénomènes de bandes ne sont gérés par personne. La Police n'est pas préparée à ce type de phénomène ; elle doit gérer les cas d'infractions commis par un individu sur un autre individu. Le Maire connaît son territoire et si la Police l'informe du lieu d'habitation du ou des jeunes victimes d'une bagarre entre bandes, c'est lui le mieux placé pour indiquer à la Police où elle pourra le soir même concentrer ses forces si des représailles doivent avoir lieu. La Justice non plus ne gère pas les phénomènes de bandes ; elle traite des individus. Personne en France ne veut prendre conscience de la gravité de ces situations et gérer les phénomènes de bandes en tant que tels.

Les élus de banlieue en ont marre, d'autant qu'ils ont été érigés en héros nationaux lors des émeutes de novembre 2005, et qu'aujourd'hui ils sont déjà retombés dans l'oubli. Rien n'est réglé, et il n'y a jamais eu autant de violence qu'à l'heure





BANDES ET ACTIVITÉS DÉLINQUANTES

actuelle. Les événements de novembre et leur traitement, médiatique en particulier, ont complètement désinhibé un certain nombre de jeunes. Nous n'avons pas le sentiment d'être entendus. Certes, des solutions ont été proposées, mais elles ne sont pas à la hauteur de ce que l'on attendait.

Les bandes se sont maintenues à Sarcelles mais les affrontements ont régressé. Nous sommes parvenus à gérer ces phénomènes parce que nous avons pris en compte les bandes dans leur ensemble, non ses membres en particulier. En plus des actions de prévention et de répression, nous avons également structuré le service Jeunesse, nous avons fait travailler les jeunes ensemble, nous avons créé des clubs de football, organisé des concerts. Prendre conscience des phénomènes de bandes, ce qu'ils sont et comment les gérer, nous a permis d'avancer.

Frapper un grand coup pour calmer la bande peut être efficace quand la tension est trop forte, mais ça ne suffit pas. Il faut ensuite être à l'affût du moindre dérapage ; il faut suivre les jeunes et les cadrer. Ces jeunes ne craignent pas la Police ; au contraire, jouer au chat et à la souris les amuse. Par contre, si le jeune sent qu'à chaque pas de travers il est repéré par les institutions, il devient plus vigilant. Ce qui fonctionne le mieux, c'est lorsque, suite à une bagarre, le Maire ou une institution quelconque téléphone le soir même aux parents et demande à les voir.

La Ville de Sarcelles a organisé pendant un moment des rencontres type rencontres aux pieds des immeubles avec les habitants. À chaque fois, il y a eu représailles sur les biens des habitants qui s'étaient exprimé. Il n'était pas possible d'associer les jeunes à ce type d'échanges, eux-mêmes étant incapables d'instaurer un dialogue.

Quelles actions pourrait-on concevoir pour impliquer ces jeunes dans la vie locale ?

Certains jeunes peuvent être sauvés par une simple structure associative, d'autres ont besoin d'un suivi personnalisé par un éducateur, voire un spécialiste des addictions. Dans chaque quartier, il faut mettre en place de l'animation et des activités. Généralement, le seul remède est le travail. Source de revenus,





LES PHÉNOMÈNES DE BANDES EN FRANCE

il permet à ces jeunes de s'installer, puis de fonder une famille. En matière d'addictions, sur les quartiers, nous avons besoin d'un traitement spécialisé. Celui-ci a été mis en place : une équipe du secteur pédopsychiatrie de l'hôpital de Gonesse assure dans les quartiers le suivi psychiatrique des jeunes.

Xavier LEMOINE

Maire de Montfermeil (93)
Entretien du 20 juillet 2006

Montfermeil : 26 000 habitants.
Point culminant de la Seine-Saint-Denis, à l'écart des grands axes de communication du Département.
Une ville très contrastée en termes d'urbanisme et du point de vue sociologique.
Particularité : la résidence des Bosquets, avec ses 40 nationalités, représente 3% du territoire, 1/3 de la population et 50% des Montfermeillois de moins de 20 ans.



Quels sont les principaux problèmes de sécurité dans votre ville ?

À Montfermeil, il y a un certain nombre de trafics bien établis, trafics de drogue ou de pièces détachés de voitures. Nous connaissons une recrudescence de vols avec violence, notamment dans le centre ville et les lieux fréquentés par des personnes vulnérables, ainsi qu'une propension non négligeable à des séries de dégradations des biens publics.

Quelles sont les caractéristiques des bandes présentes sur le territoire de votre ville ?

Les médias parlent souvent de bandes rivales qui se défient, s'affrontent et organisent des expéditions punitives. Mise à part il y a 10/15 ans, je ne constate pas sur mon territoire de tels événements. Il arrive que des jeunes de Montfermeil cherchent des histoires avec des jeunes de Chelles, et vice versa, ou que





BANDES ET ACTIVITÉS DÉLINQUANTES

des jeunes de cités différentes aient entre eux des problèmes, mais cela est très épisodique et de courte durée.

Sur notre territoire, nous avons des groupes de jeunes, de composition informelle, aux combinaisons aléatoires. Leurs actions peuvent être préméditées ou non. Il n'y a pas de règle. C'est vraiment un phénomène très difficile à cerner et à anticiper. Ce sont principalement des mineurs, des 16-18 ans, voire des 19-20 ans.

Ces jeunes sont en totale rupture avec les institutions. Ils sont dans leur bulle. On ne peut les atteindre avec les raisonnements habituels de la société. L'échange est extrêmement difficile, sinon impossible. Ils revendiquent perpétuellement : la société leur doit tout et eux-mêmes n'ont aucune responsabilité à assumer. Ils ne contestent même pas un modèle, cela supposerait qu'ils le connaissent et proposent autre chose. Quel contact, quel échange instaurer ? Ce sont deux logiques parallèles qui ne se rencontrent pas.



Comment ces bandes se manifestent-elles ?



Nous avons constaté l'apparition et le déchaînement de la violence de ce genre de groupes depuis les événements de novembre. Sur les 600% d'augmentation des vols avec violence que la Ville de Montfermeil a connu depuis le début de l'année 2006, 50% des vols ont été commis par des groupes de plus de 3 personnes.

Des lieux tels que les entrées de certains halls d'immeuble sont systématiquement occupés et surveillés, jour et nuit. Des jeunes s'attroupent régulièrement à proximité de certains commerces ou de petites places. Le week-end, montés sur des quads ou des petites motos, ils roulent sur les trottoirs, vont à contre-sens de la circulation, sur deux roues, faisant courir des risques inconsidérés à la population.

Ces phénomènes prennent-ils de l'ampleur ?

Les violences urbaines de novembre ont montré aux mineurs que, quelle que soit la gravité de leurs actes, le coût pénal est assez faible. Il y a de plus en plus de jeunes déscolarisés





LES PHÉNOMÈNES DE BANDES EN FRANCE

et qui constituent un véritable problème. Si la délinquance a toujours été attrayante, quelles que soient les époques, aujourd'hui elle est sans risque, ce qui multiplie les candidats. À ces facteurs s'ajoute un environnement idéologique qui favorise un discours de victimisation.

Il y a trois catégories de personnes qui n'ont pas intérêt à ce que ça change dans les banlieues : les trafiquants, les fondamentalistes religieux et les associations marxistes qui ont un discours victimaire et maintiennent les jeunes dans cette dépendance idéologique.

Quel rôle le Maire doit-il selon vous assumer en matière de prévention et de lutte contre les phénomènes de bandes ?

Le Maire est le destinataire de toutes les revendications. En matière de sécurité, il y a une très forte attente de la part des habitants mais ils sont conscients que, s'ils peuvent s'adresser au Maire pour des problèmes de sécurité, ce n'est pas lui le policier ni le juge. C'est toute l'ambiguïté du projet de loi sur la prévention de la délinquance qui veut faire du Maire le pivot de la sécurité, avec le risque d'apparaître aux yeux de la population comme le grand manitou. Les gens viendront lui demander des comptes et exigeront de lui des choses qu'il ne sera pas en mesure de faire.

Le trafic est aujourd'hui si attrayant et si peu risqué que les jeunes préfèrent poursuivre cette activité que l'abandonner pour un stage et trouver une insertion professionnelle. Qu'en amont, on s'emploie à détecter les difficultés scolaires des enfants et les difficultés des parents, qu'on leur alloue des aides, tout ceci est nécessaire ; c'est de la prévention. Que l'on s'ingénie à proposer des loisirs en direction d'un maximum de jeunes, oui. Mais si en face il y a cette activité attrayante et sans risque, on peut multiplier à l'infini ce genre de dispositifs, ils ne sont pas compétitifs.

Les institutions sont discréditées, tant aux yeux des délinquants, interpellés puis relâchés, qu'à ceux des habitants, qui ne croient plus en leur capacité à endiguer la délinquance, voire à les protéger.





BANDES ET ACTIVITÉS DÉLINQUANTES

Quelles actions pourrait-on concevoir pour impliquer les jeunes dans la vie locale ?

Concernant la politique de la ville, qu'il y ait des problèmes sociaux, urbains et économiques, c'est certain. Qu'il y ait besoin de rattrapage en matière sociale, urbaine et économique, c'est certain également. Cependant, le fond du problème n'est pas là. Le fond du problème est d'ordre culturel. Notre pays est-il fier de ce qu'il est ? Croit-il en son avenir ? Que donne-t-on à aimer aux jeunes ? C'est à ce niveau qu'il faut travailler : transmettre aux jeunes, et a fortiori à ceux de culture différente de la culture occidentale, un patrimoine culturel et historique. Il faut pouvoir instaurer un échange entre les cultures et imposer un niveau d'exigence pour notre société. Tout ce qui contribue à la prise d'autonomie et à la responsabilisation des personnes est une bonne chose.





CONCLUSION

Ces phénomènes de bandes doivent-ils nous inquiéter ? L'existence de bandes est préoccupante en tant que signe d'un malaise social, produit d'une société qui ne parvient pas à intégrer l'ensemble de ses citoyens. Les bandes n'en demeurent pas moins des phénomènes typiques de la déviance juvénile : une frange de jeunes commet d'autant plus volontiers des actes de délinquance qu'elle bénéficie du soutien symbolique ou actif de ses pairs.

De l'avis des observateurs, ces phénomènes ne prennent pas d'ampleur : stables dans certains quartiers, fluctuants dans d'autres, le nombre de bandes n'explose pas. Cependant, la ségrégation urbaine et sociale persistante ne laisse pas augurer un avenir où les bandes et les délinquants seront moins nombreux.

Pour endiguer les phénomènes de bandes, faut-il alors proposer des solutions spécifiques ? Les pistes de travail recensées dans cette étude montrent combien les solutions actuelles ou envisageables sont proches des solutions opposées à la délinquance individuelle.

La prévention et la répression des phénomènes de bandes relèvent en effet du même registre que celles de la délinquance individuelle. Si une approche collective a pu être mise en œuvre par la prévention spécialisée jusque dans les années 1970, elle est aujourd'hui sinon abandonnée, du moins en perdition. Cette approche ne fait plus partie de la formation des éducateurs. Ce qui est regrettable. D'autres déplorent aussi une approche institutionnelle trop personnelle, gommant les caractéristiques liées au quartier et aux relations qui s'y jouent.

Il faut pouvoir ménager, dans la prise en charge des jeunes des bandes, des temps consacrés au groupe, aux rapports des

LES PHÉNOMÈNES DE BANDES EN FRANCE

jeunes à celui-ci et à leur quartier. Les jeunes doivent être amenés à réfléchir sur leur situation personnelle mais également à se dissocier. Ce double travail doit être mené pour soutenir le jeune dans sa démarche d'individualisation et éviter que le groupe ne le rattrape.

REPÈRES

Caractéristiques des bandes et de leurs membres

Âge

Les jeunes des bandes ont entre 14 ans et 18 ans, 20 ans maximum.

Sexe

Les bandes sont surtout composées de garçons. La mixité est rare. Ce qui n'exclut pas l'existence de bandes composées exclusivement de filles.

Origine sociale

Les membres des bandes sont majoritairement issus des milieux populaires. Leur origine sociale et les conditions de vie afférentes favorisent la formation de ces groupes fortement présents dans l'espace public (difficultés d'insertion sociale plus importantes que pour les couches sociales favorisées, espace privé réservé à la famille incitant les jeunes à se réunir dehors).

Parcours individuels

Des parcours scolaires chaotiques (décrochages, absentéismes), voire une déscolarisation complète pour certains jeunes.
Une surveillance et une autorité parentales déficientes.

Expériences collectives

L'expérience quotidienne du stigmatisme : parce qu'ils perturbent la vie du quartier (occupation de l'espace public, attitudes perturbatrices ou provocatrices), ces jeunes rencontrent l'hostilité de leur entourage et le regard des autres les renvoie à leur différence. L'expérience, réelle ou supposée, de la discrimination ethnique renforce également ce sentiment d'être différent du reste de la société.

La ségrégation réciproque : un écart se crée entre la bande et la société, chacune entretenant et véhiculant ses opinions et ses préjugés sur l'autre.

Nombre

4 ou 5 jeunes, parfois une vingtaine.



CONCLUSION

Rapports interpersonnels

La bande est un espace de compétition où prévaut la logique de la domination. Les meilleures positions dans la bande assurent à ceux qui les occupent prestige, reconnaissance des autres et droit à des privilèges.

Rapport au territoire

Un rapport affectif : le territoire est le ciment identitaire de la bande. Il est un refuge : les jeunes sont inscrits dans un réseau de sociabilité et bénéficient de la reconnaissance de leurs pairs.

Un rapport utilitaire : le territoire constitue une base de repli pour l'exercice des activités délinquantes.

Rapports avec les habitants du quartier

Indifférence, cordialité, sympathie, conflictualité : les rapports entre les bandes et les habitants dépendent de l'âge des individus, des liens existants entre les familles, de l'intensité des nuisances imputables aux bandes, des moments et des lieux des opportunités de rencontre.

Activités délinquantes

D'une délinquance d'expression à une délinquance d'acquisition. La délinquance des bandes est amateur et se nourrit d'opportunités. Elle a généralement une faible valeur ajoutée.





INDEX

affrontements entre bandes, 15, 17, 49, 59, 61, 66

compétition, 24, 32, 39

criminalité organisée, 52, 56, 61, 63

délinquance, 55

domination, 24, 39, 51

 hiérarchie, 40

 leader, 40

 leaders, 41

ethnicité, 50

 critère ethnique, 13

 proximité ethnique, 25



famille, 10, 14

 milieu familial, 10

filles, 24, 41, 49

norme, 33

 valeurs, 32

socialisation, 9, 32

 désocialisation, 37

stigmaté, 12, 13

territoire, 34, 35, 67

 micro-territoires, 20

 micro-territorial, 45

violences urbaines, 57, 71



BIBLIOGRAPHIE

BLOCH H., NIEDERHOFFER A., *Les bandes d'adolescents*, Paris, Payot, 1974

BORDES-BENYOUN C., TANDIAN A., *Rôles et échanges des savoirs dans la formation des groupes juvéniles urbains*, Mission de recherche droit et justice GIP, Délégation interministérielle à la ville, 2004

BORDES-BENYOUN C., TANDIAN A., « Le rapport aux savoirs des enfants et adolescents des banlieues toulousaines », *VEI Diversité*, mars 2006, n°144, p. 121-127.

BORDET J., *Les « Jeunes de la cité »*, Paris, PUF, coll. Le sociologue, 1998

CARRA C., *Délinquance juvénile et « quartiers sensibles »*, Paris, L'Harmattan, 2001

COVEY H., *Street Gangs Throughout the World*, Springfield, Charles C. Thomas, 2003

DECKER S., WEERMAN F., *European Street Gangs and Troublesome Youth Groups*, San Francisco, Alta Mira, 2005

DUBET F., « Les bandes dans la France d'aujourd'hui », *Les Cahiers de la sécurité intérieure*, mai-juillet 1991, n°5, p. 91-94

DUPREZ D., KOKOREFF M., *Les mondes de la drogue. Usages et trafics dans les quartiers*, Paris, Odile Jacob, 2000

ESTERLE-HEDIBEL M., « Les bandes de jeunes », *Sciences Humaines*, avril 1991, n°5, p. 32-35



LES PHÉNOMÈNES DE BANDES EN FRANCE

ESTERLE-HEDIBEL M., « Virées, incendies et vols de voitures : motivations au vol et aux dégradations de voitures dans les bandes de jeunes de milieu populaire », *Déviance et Société*, 1996, vol. 20, n°2, p. 119-139

ESTERLE-HEDIBEL M., « Les bandes de jeunes et le risque routier », *Questions pénales*, juin 1996, IX.3

ESTERLE-HEDIBEL M., « Normes pénales et normes de conduite dans les bandes de jeunes de milieu populaire », *Normes, normes juridiques, normes pénales* (dir. Ph. Robert, F. Soubiran-Paillet, M. Van De Kerchove), Paris, L'Harmattan, 1997, tome 2, p. 183-197

ESTERLE-HEDIBEL M., « Mais qu'est-ce que c'est ces enfants-là ? », *EMPAN*, décembre 1998, n°32, p. 67-72

ESTERLE-HEDIBEL M., « Les filles », *Revue de la Gendarmerie nationale*, 1^{er} trim.-2^{ème} trim. 1999, n°s 190-191, p. 83-86



FEIXA C., *De jóvenes, bandas y tribus*, Barcelona, Ariel, 1998

FITOUSSI J.-P., LAURENT E., MAURICE J., *Ségrégation urbaine et intégration sociale. Rapport du Conseil d'analyse économique*, Paris, La Documentation française, 2004

FIZE M., *Les bandes : l'entre-soi adolescent*, Paris, Desclée de Brouwer, 1993

GONZÁLEZ E., *Bandas juveniles*, Barcelona, Hernández, 1982

JAMOULLE P., « Business is business. Enjeux et règles du jeu de l'économie clandestine », *Déviance et société*, 2003, vol. 27, n°3, p. 297-311

KLEIN M. W. (dir.), *The Eurogang Paradox*, Dordrecht, Kluwer Academic Publishers, 2001

KOKOREFF M., *La force des quartiers*, Paris, Payot, 2003



BIBLIOGRAPHIE

LAGRANGE H., *De l'affrontement à l'esquive : violences, délinquances et usages des drogues*, Paris, Syros, 2001

LANCTÔT N., LE BLANC M., « Les adolescentes membres des bandes marginales : un potentiel anti-social atténué par la dynamique de la bande ? », *Criminologie*, 1997, XXX, 1, p. 111-130.

LEPOUTRE D., *Coeur de banlieue, codes, rites et langages*, Paris, Odile Jacob, 1997

MAUGER G., IKACHAMENE K., *Le monde des bandes et ses transformations. Une enquête ethnographique dans une cité HLM*, Centre de sociologie européenne (CNRS-EHESS), 2004

MAURIN E., *Le ghetto français. Enquête sur le séparatisme social*, Paris, Le Seuil, coll. La République des idées, 2004



MUCCHIELLI L., *Familles et délinquances. Un bilan pluridisciplinaire des recherches francophones et anglophones*, Dossier d'étude n°9, Allocations familiales, juin 2000



ORIOI P., PÉREZ J.M., TROPEA F., *Tribus urbanas, El ansia de identidad juvenil : Entre el culto, a la imagen y a la autoafirmación a través de la violencia*, Barcelona, Paídos, 1996

ROBERT P., LASCOUMES P., *Les bandes d'adolescents : une théorie de la ségrégation*, Paris, Éditions ouvrières, 1974

RUBI S., « Les « crapuleuses » : masculinisation des comportements ou application de la loi des plus fortes ? », *VEI Enjeux*, n°128, mars 2002

RUBI S., *Les crapuleuses, ces adolescentes déviantes*, Paris, PUF, 2005

SAUVADET T., « « Faut pas m'prendre la tête, moi j'suis taré ! » Impasses psychosociologiques au sein du milieu juvénile le plus démuné des cités HLM », *Santé mentale, Ville et violences* (dir. Michel Joubert), Ramonville Saint-Agne, éd. Érès, 2003





LES PHÉNOMÈNES DE BANDES EN FRANCE

SAUVADET T., « « Jeunes de la cité » et contrôle du territoire : le cas d'une cité de la banlieue parisienne », *Hérodote*, 2^{ème} trim. 2004, n°113, p. 113-133

SAUVADET T., « Causes et conséquences de la recherche de « capital guerrier » chez les *jeunes de la cité* », *Déviance et Société*, 2005, vol. 29, n°2, p. 113-125

WALSH P., *Gang War : The Inside Story of the Manchester Gangs*, Milo Books, 2003





SOMMAIRE

INTRODUCTION	3
FORMATION DES BANDES	7
POINTS DE VUE	16
VIE DE LA BANDE / VIE DANS LA BANDE.....	29
POINTS DE VUE	45
 BANDES ET ACTIVITÉS DÉLINQUANTES	53
POINTS DE VUE	66
CONCLUSION.....	75
INDEX.....	79
BIBLIOGRAPHIE.....	81



Imprimé en France par les éditions Lalo
sur les presses de l'imprimerie Rochelaise
ISBN : 2-913181-28-7- EAN : 9782913181281
Dépôt légal : octobre 2006

